

**BÉNÉVOLE-TOI**



# SOMMAIRE

## Remerciements

Je remercie mes professeurs Jean-Claude Gross, Marie Slaghuis, Déborah Buteau et Quidora Morales pour leur aide, leurs conseils et leurs relectures.

Je remercie mes parents et ma sœur pour leurs relectures ainsi que Isis Abdelgawad et Laurine Letutour pour m'avoir accompagnée lors de mon atelier outillé.

Je remercie les Petites Cantines Strasbourg pour m'avoir fait confiance et m'avoir accueillie dans leur association.

**7** CARTE  
HEURISTIQUE

**9** ÉTAT DE  
L'ART

**23** SYNTHÈSES DE  
LECTURE

**39** ÉTUDES  
DE CAS

**35** ENTRETIENS  
SOCIOLOGIQUES

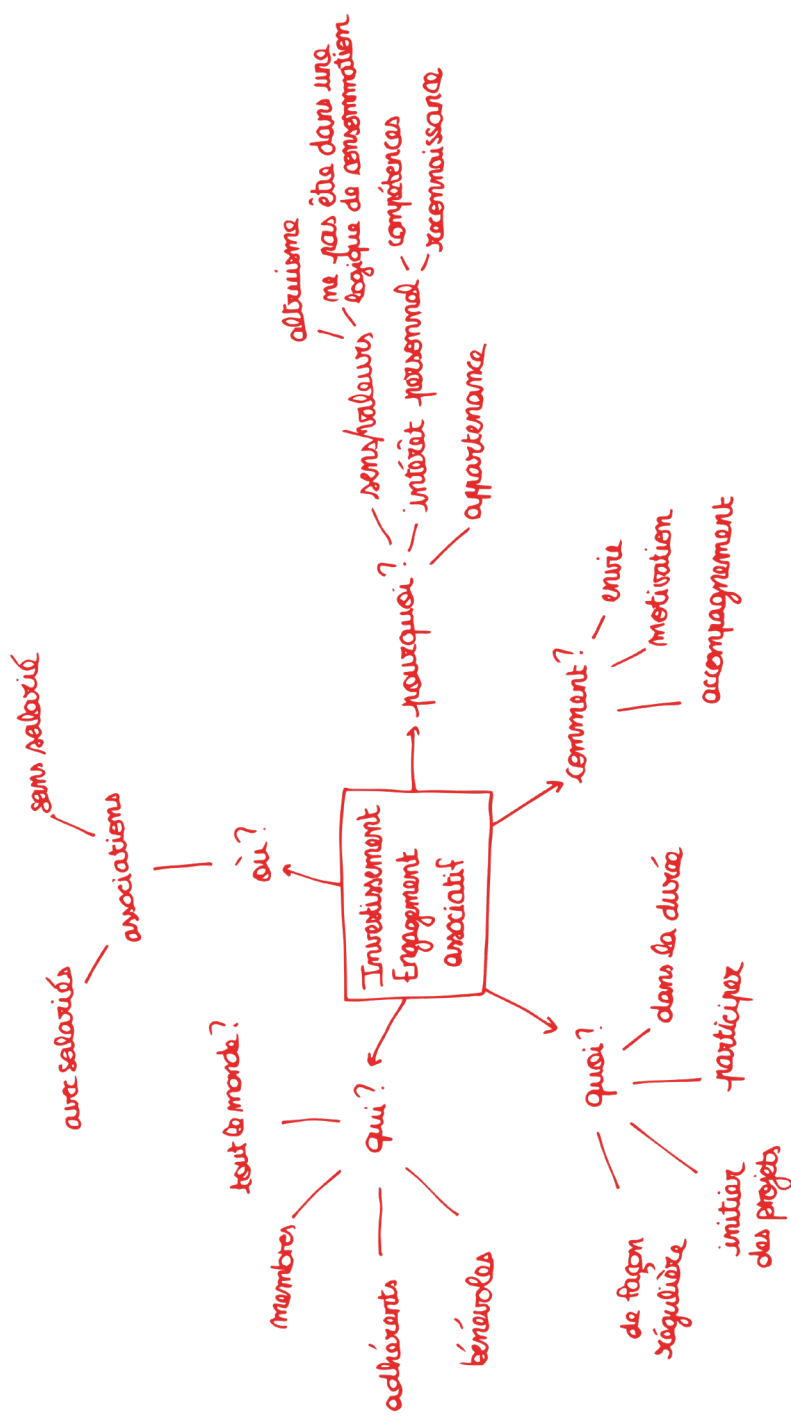
**85** ATELIER  
OUTILLÉ

**97** BIBLIOGRAPHIE

Clothilde Sevestre  
Diplôme National des Métiers d'Art et du Design,  
mention Innovation Sociale  
Lycée Polyvalent Le Corbusier, Illkirch-  
Graffenstaden  
2020 - 2023



# CARTE HEURISTIQUE - ÉTAT DE L'ART



## Introduction

Mon sujet de mémoire porte sur le bénévolat dans les associations. Étant actuellement bénévole active dans une association sportive, j'ai eu l'occasion de discuter avec de nombreux bénévoles très investis, ces derniers déplorant le manque d'implication des autres membres. Ce phénomène de société, renforcé par la crise sanitaire, est cependant peu abordé par les chercheurs et il n'existe aujourd'hui aucune solution concrète pour pallier ce problème. Des enjeux de design peuvent être identifiés et il semble alors intéressant de se servir d'outils de design pour tenter de répondre à des problématiques locales et définies. Le fonctionnement associatif actuel ne semble plus être en cohérence avec les besoins de la société. Je suis donc arrivée à me poser la question de recherche suivante : comment faire en sorte que des membres s'investissent plus au sein de leur association ?

<sup>1</sup> COTTIN-MARX Simon, Sociologie du monde associatif, 1ère ed, Paris, La Découverte, 2019, 112p., page 7

<sup>2</sup> ibid, page 9

## Histoire du monde associatif français et ses difficultés

Pour bien comprendre le monde associatif français, il faut connaître ses origines. Selon les principes républicains issus de la révolution de 1789, le droit d'association se fonde le 1er juillet 1901 sur la primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, la liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, l'égalité des membres d'une association, l'administration de l'association par libre délibération de ses membres<sup>1</sup>. Le droit de s'associer librement n'a pas toujours été un droit inscrit dans le préambule de la Constitution puisqu'il ne l'a été qu'en 1958. En effet, plusieurs interdictions ont déjà tenté de proscrire ces associations. Nous pouvons notamment citer la Loi Le Chapelier du 14 juin 1791 dont l'article 1 vise l' "anéantissement de toutes espèces de corporations des citoyens du même état ou profession" et dont l'article 2 précise que "Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont une boutique ouverte ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni présidents, ni secrétaires,

ni syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs.” Ces propos sont cependant à nuancer, car il faut se remémorer le contexte contemporain. Cette loi post-révolution cherche à faire résider le principe de toute Souveraineté essentiellement dans la nation, en accord avec l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen<sup>2</sup>. On explique également cette loi par la peur des mouvements populaires et la crainte des associations ouvrières et rassemblements paysans<sup>3</sup>. En 1810, le Code pénal mis en place par Napoléon Bonaparte vient renforcer la Loi Le Chapelier en interdisant toute association de plus de vingt personnes, sous réserve d'une autorisation du gouvernement en vigueur. La classe ouvrière a cependant contourné cette prohibition et c'est entre 1830 et 1890 que de nombreuses “associations ouvrières”<sup>4</sup> se sont développées. C'est grâce à ces initiatives que les syndicats ont été autorisés en 1884, les mutuelles en 1898 et les coopératives en 1947. Les rigueurs des lois ont tenté de mettre à mal ces organisations, mais une vie associative a réussi à se construire malgré plusieurs entorses au fil des décennies.

La loi du 1er juillet 1901, qui régit actuellement les associations, la définit comme une “convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.”<sup>5</sup> L'association possède alors un statut juridique à part entière, à condition de le déclarer en préfecture. Elle doit “faire connaître son titre, ses buts, son siège, le nom, la profession et la nationalité de ses dirigeants”<sup>6</sup>. Une fois l'association officialisée par une parution dans le journal officiel, elle peut jouir de ses capacités et recevoir des cotisations de ses membres, posséder un local, etc. La loi distingue trois types d'associations telles que les associations non déclarées, les associations déclarées et les associations reconnues d'utilité publique.

Hormis en Alsace-Moselle où le droit local prime, ces organisations collectives ont un caractère non lucratif et permettant en retour de percevoir des dons, qui permettent par la suite aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%<sup>7</sup>. Au XXe siècle, on parle plutôt de “militant”, mais c'est dans les années 1970 que le terme de “bénévole” apparaît. “Les individus sont bénévoles de leur propre initiative, agissent sans obligation”<sup>8</sup>, et ne perçoivent pas de rémunération monétaire ou en nature pour leur travail fourni. Le bénévolat peut cependant coexister avec la salarisation dans de nombreuses associations. Néanmoins, les associations peinent à trouver des bénévoles et notamment des dirigeants. Cette difficulté est citée par 79% des associations employeuses et 57% des associations sans salarié.<sup>9</sup>

Bien que certaines associations salarient du personnel pour le fonctionnement de l'association, les bénévoles restent le pilier majeur de l'association. Si on établit une courte typologie des membres d'une association, on peut rapidement distinguer trois types de membres. En premier, il y a les membres qui sont adhérents à l'association et qui, principalement, payent leur cotisation et bénéficient des services proposés par l'association. Ensuite, il y a les bénévoles actifs qui contribuent au développement de l'association en donnant de leur temps pour les tâches administratives, de développement ou pour animer le cœur de l'activité de l'association. Il y a aussi les administrateurs qui sont des bénévoles actifs élus par les autres membres lors de l'assemblée générale, ils sont notamment présents lors des conseils d'administration pour participer aux décisions stratégiques de l'association. Enfin, des bénévoles actifs sont également élus pour intégrer le bureau, essentiellement composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire et de leurs adjoints respectifs. Ces derniers dirigent et pilotent l'association. Cette typologie, si elle est établie à l'échelle d'une association, permet de distinguer les adhérents des bénévoles actifs. De ce fait, on identifie aisément les membres qui participent

<sup>9</sup> PERDERSEN Nils, et al, *De battre le coeur ne s'arrête pas...*, [en ligne], page consultée le 30/12/2022 à partir de <https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/etudes/article-juris-association-paysage-associatif.pdf>

<sup>10</sup> SPURK Jan, Dans quelle société vivons-nous ? De l'individualisme sériel, dans : *Quel avenir pour la sociologie ? : Quête de sens et compréhension du monde social*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Intervention philosophique, 2006, p. 25-63, consultée le 11/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/quel-avenir-pour-la-sociologie--9782130557555-page-25.htm>

<sup>11</sup> JAEGER Marcel, Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations, *Vie sociale*, 2017/3 (n° 19), p. 13-25. page consultée le 07/01/2023 à partir de : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-13.htm>

<sup>3</sup> ibid, page 10

<sup>4</sup> ibid, page 10


<sup>5</sup> ibid, page 14

<sup>6</sup> ibid, page 15

<sup>7</sup> ibid, page 15

<sup>8</sup> ibid, page 74





<sup>10</sup> SPURK Jan, Dans quelle société vivons-nous ? De l'individualisme sériel, dans : *Quel avenir pour la sociologie ? : Quête de sens et compréhension du monde social*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, Intervention philosophique , 2006, p. 25-63, consultée le 11/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/quel-avenir-pour-la-sociologie--9782130557555-page-25.htm>

<sup>11</sup> JAEGER Marcel, Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations, *Vie sociale*, 2017/3 (n° 19), p. 13-25. page consultée le 07/01/2023 à partir de : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-13.htm>

<sup>12</sup> ibid

<sup>13</sup> Annexe, Synthèse de lecture, *Le design social : une sociologie des associations par le design ?*

<sup>14</sup> CARREL Marion, Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation , *Vie sociale*, 2017/3 (n° 19), p. 27-34, page consultée le 08/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-27.htm>

<sup>15</sup> Annexe, op.cit.

<sup>16</sup> THORON Sylvie, Au fondement de l'altruisme : le lien comme fin. Pour un changement de perspective en économie comportementale, *Revue de philosophie économique*, 2017 (Vol. 18), p.117-139, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-economique-2017-1-page-117.htm>

au fonctionnement de l'association. Mais qu'est-ce que la participation ? Pourquoi certaines personnes participent, et d'autres non ? La participation est-elle une forme d'engagement ?

### La participation, favorisée par la reconnaissance et la coopération

Les associations sont des entités qui favorisent l'entraide et le lien social. Son aspect social est primordial dans une société de plus en plus individualiste et capitaliste<sup>10</sup>. Celles-ci doivent s'aligner sur les politiques de la ville et sur les axes pris par les fédérations auxquelles elles sont affiliées. L'investissement et la participation des personnes au sein d'une association sont un aspect social important. La participation est une notion assez nouvelle dans les textes officiels pour le secteur social. Celle-ci peut prendre trois formes différentes car selon Joëlle Zask, une philosophe française, nous pouvons "prendre part, contribuer (apporter une part), bénéficier (recevoir une part)"<sup>11</sup>. La participation est cependant à nuancer, car elle n'est pas toujours réalisée de façon équitable. En effet, "Ces formes s'inscrivent dans un éventail de possibilités allant d'une démocratie faible, dans laquelle les personnes prennent part, certes, mais subissent leur participation sans pouvoir se faire entendre, à une démocratie forte dans laquelle les capacités d'initiative vont jusqu'à un exercice effectif du pouvoir de tous."<sup>12</sup> Dans certains cas, la participation peut être passive et ce n'est pas la finalité recherchée ici. L'enjeu de la participation dans le milieu social est que les usagers puissent contribuer de façon active aux décisions ou aux projets mis en place. Le fait de participer reflète un certain engagement, à un degré plus ou moins élevé. Elle est également en lien direct avec le co-design, celui-ci n'étant pas "un processus de décision, mais bien de création collective conduisant à des inconnues"<sup>13</sup>. Les usagers sont alors placés au centre lors du projet de conception où ils sont invités à s'exprimer et éventuellement à prendre des décisions. Ils collaborent de façon horizontale avec des professionnels présents

« AUCUN SCIENCE NE PEUT  
POSER PRÉVALEUR D'AVOIRS  
DÉVOI À LES SECRETS DE LA  
MOTIVATION »<sup>17</sup>

<sup>15</sup> Annexe, op.cit.

<sup>16</sup> THORON Sylvie, Au fondement de l'altruisme : le lien comme fin. Pour un changement de perspective en économie comportementale, *Revue de philosophie économique*, 2017 (Vol. 18), p.117-139, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-economique-2017-1-page-117.htm>

<sup>17</sup> DORTIER Jean-François, Peut-on motiver autrui ?, *La motivation*. OUVRAGE COLLECTIF, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque », 2017, p. 34-36, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/la-motivation--9782361064273-page-34.htm>

<sup>18</sup> Le bénévolat dans le secteur associatif, *Sénat*, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-0165.html>

<sup>19</sup> BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?, *Idées économiques et sociales*, 2013 (N° 173), p. 25-32, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

pour les guider et mener à bien les projets. Chacune de leurs interventions "nourrit le processus délibératif"<sup>14</sup> des projets de co-design. La participation des usagers dans ces projets permet aux designers de mener leur recherche "par le design (création d'un prototype de produit ou de service par abduction) et par le social (dynamique d'action collective médiatisée par le codesign)"<sup>15</sup>. Cela dit, les membres d'une association peuvent ensuite reproduire un mode de fonctionnement et de décision similaire au co-design.

Cependant, ces démarches sont possibles seulement si l'utilisateur est motivé à participer et s'il souhaite s'investir. Mais quelles sont les motivations d'un bénévole ? Pourquoi donne-t-il de son temps au profit des autres ? Son bénévolat profite-t-il seulement aux autres ? On retrouve en effet différentes sources de motivation qui peuvent expliquer l'engagement de certains. Il est raisonnable de commencer par évoquer l'altruisme et l'empathie dont peuvent être dotés les bénévoles. Une dimension de l'empathie a été décrite comme quelque chose "qui désigne les mécanismes par lesquels un individu se trouve motivé à prendre soin d'un autre. Decety parle par exemple d'empathie motivationnelle. Cette motivation à agir pour les autres se manifeste en particulier dans des comportements altruistes."<sup>16</sup>

Bien qu'il semble actuellement difficile de déceler tous les secrets de la motivation, des pistes ont été développées. La loi de la modernisation sociale du 17 janvier 2002 a été promulguée dans l'optique d'une meilleure reconnaissance du bénévolat.<sup>18</sup> Depuis, il est possible de valider des acquis de l'expérience bénévole et cela a notamment été fait dans le mouvement sportif. Selon un certain angle, il est pertinent d'évoquer la notion d'empowerment ou autonomisation caractérisée par le pouvoir et le "processus d'apprentissage pour y accéder"<sup>19</sup>. Il est question ici de parler de pouvoirs collectifs et sociaux, et ainsi obtenir un mode de gouvernance plus horizontal au sein de chaque

association. L'empowerment cherche à remettre en cause les modes d'encadrement et de fonctionnement hiérarchisés, mais il reste à manier avec précaution de par sa polysémie.

## Le design et la participation

C'est à ce moment-là qu'intervient le design, et plus particulièrement le codesign également appelé design participatif. Les designers sociaux peuvent mettre en œuvre différents types de projets pour impliquer les adhérents d'une association. Cela peut s'organiser sous forme d'ateliers mêlant différentes catégories de populations dont notamment les usagers, les professionnels et les designers. La plupart des ateliers de design participatif fonctionnent selon une "politique délibérative"<sup>20</sup> et une forme organisationnelle plus horizontale. Quelques projets de design ont mis en place la participation de chacun dans un processus de co-création. Des membres sont sollicités dans des ateliers afin de développer et renforcer la culture participative du lieu. Celle-ci aurait pour effet d'induire la participation des adhérents de façon durable. "La culture participative est un concept, opposé à celui de société de consommation, désignant une culture dans laquelle les individus n'agissent pas uniquement en tant que consommateurs, mais aussi en tant que contributeurs ou producteurs de contenus"<sup>21</sup>. On retrouve par exemple cette dimension participative au cœur du projet de rénovation d'une bibliothèque de Montréal<sup>22</sup>. Les usagers sont placés au centre du projet, et cela permet aux designers d'identifier leurs intérêts et leurs attentes quant à leur implication. Dans le milieu associatif actuel, il n'existe pas, ou très peu, de culture participative visant à inciter et à valoriser celle-ci. Le designer doit avoir un rôle de médiateur dans la mise en place de cette culture de la participation au sein de l'association dans laquelle il travaille. Sa posture peut évoluer selon les personnes présentes. Malgré le caractère systémique du manque d'investissement des membres, le designer social œuvre de façon personnalisée pour chaque asso-

<sup>20</sup> MOUCHARD Daniel, « Politique délibérative » et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage, *Politix, Revue des Sciences Politiques et Sociales*, 2002 (N°57), p.125-145, page consultée le 10/01/2023 à partir de [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2002\\_num\\_15\\_57\\_1210](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1210)

<sup>21</sup> Culture participative, *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, page consultée le 10/01/2023 à partir de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture\\_participative](https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_participative)

<sup>22</sup> Annexe, op.cit.

<sup>23</sup> Le numérique au service de la participation, *Ministère de la Culture*, page consultée le 10/01/2023 à partir de <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Innovation-numerique/Prendre-en-compte-les-usages-et-les-publics/Le-numerique-au-service-de-la-participation>

ciation tout en suivant un processus itératif. Il doit réussir à inclure les adhérents d'une association dans la création de prototypes et les prises de décisions, précédées par des délibérations où chacun a le droit à la parole. Lors de l'atelier outillé, une bénévole active de l'association Alternatiba à Strasbourg a ainsi pu témoigner quant à son organisation. Chaque personne présente en réunion doit respecter le temps de parole d'autrui et il n'est pas permis de couper la parole. Si l'on souhaite parler, il faut lever la main et des signes non verbaux spécifiques sont utilisés pour exprimer un accord ou désaccord. Concernant la gestion des tâches, l'association dispose d'un serveur en ligne et chaque nouveau membre est mis en binôme avec un membre plus ancien afin de l'accompagner pour trouver sa place. Ce fonctionnement, actuellement peu répandu, semble pertinent pour favoriser la prise de parole de chacun.

L'investissement d'un membre d'une association peut être freiné par l'éloignement géographique du domicile. Le design peut donc se servir du numérique pour favoriser la participation. "La transformation numérique permet de mobiliser et de fédérer autour d'espaces numériques communs les nombreuses communautés de professionnels, d'amateurs, d'associations, de chercheurs, d'individus et d'acteurs de terrain."<sup>23</sup> Le fait qu'il soit donné à l'utilisateur une capacité de diffusion quasi infinie permet à chacun de s'exprimer et de trouver sa place. L'utilisation des outils numériques tels que des plateformes de participation en ligne ou des réseaux sociaux peut renforcer la participation des adhérents en facilitant la communication et la collaboration à distance. Cela peut permettre aux adhérents de s'engager avec l'association à distance et selon leurs disponibilités. Cette offre, bien souvent accessible par tous, pourrait permettre de lever un des freins à l'engagement de certains membres, le manque de temps. Ce serait alors au designer de concevoir tout un fonctionnement et de fédérer une culture de la participation via ces outils numériques.

## Problématiques et hypothèses

Ces différentes recherches sur le bénévolat associatif ont permis d'aboutir à des problématiques ciblées sur la participation. Il semble raisonnable d'affirmer que la plupart des bénévoles ne sont pas assez reconnus et valorisés, cela ne les incite donc pas à s'investir pour leur association. Dès leur adhésion, ils ne sont en général pas assez accompagnés et consultés pour les projets ou les prises de décision. Par ailleurs, il est possible de noter des problèmes de communication interne qui ne favorisent pas l'envie de s'impliquer. Des pistes de projet de design se dessinent et tout l'enjeu est finalement de créer une culture de la participation. Comment le design peut-il instaurer de la participation et une valorisation du bénévolat associatif, permettant ainsi d'impliquer le plus grand nombre de membres ?

Il est prévu que le projet soit testé aux Petites Cantines de Strasbourg, le partenaire chez qui l'atelier outillé a été testé.

Pour répondre à cette problématique, je pourrais organiser des ateliers de projets que l'association veut mettre en place. Ils pourraient s'apparenter à des réunions, mais avec un fonctionnement nouveau. Durant ces ateliers, l'instauration d'une culture participative serait la finalité recherchée, en préalable à la mise en œuvre des projets de l'association. Ils serviraient à recueillir les idées et les avis de chacun.





# SOCIOLOGIE DU MONDE ASSOCIATIF

SIMON  
COTTIN-MARX

Cet ouvrage, écrit en 2019 par le sociologue et chercheur français Simon Cottin-Marx, regroupe les principaux travaux sociologiques en rapport avec le monde associatif.

<sup>1</sup> COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, 2019, 112p., page 7

<sup>2</sup> *ibid*, page 8

<sup>3</sup> *ibid*, page 20

<sup>4</sup> *ibid*, page 26

Le monde associatif français, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est issu de la loi "relative au contrat d'association" datant du 1er juillet 1901. Cette loi, soumise par Pierre Waldeck-Rousseau, a ouvert le "droit aux citoyens de s'associer sans autorisation préalable"<sup>1</sup>. Il est important de comprendre les origines du système associatif français. En effet, il n'y a pas de date précise quant à la création de groupes, mais depuis longtemps "les hommes et les femmes se sont ainsi rassemblés et organisés sous divers noms : fraternités, charités, communautés, confréries, collèges, arts, métiers, guildes, compagnonnage, corporations, etc."<sup>2</sup>. Nous pouvons cependant admettre que l'histoire de notre monde associatif débute peu après la Révolution française de 1789.

Il y a cependant une spécificité pour les associations de droit local en Alsace-Moselle. Lors de la promulgation de la loi datant du 1er juillet 1901, l'Alsace-Moselle appartenait encore à l'Allemagne. Cette région redevient française en 1918, et c'est finalement la loi du 1er juin 1924 qui maintient en vigueur le droit local. Cela signifie concrètement qu'au minimum sept personnes sont nécessaires à la création d'une association, alors que deux suffisent dans le reste de la France. De plus, "les règles de constitution, de fonctionnement et de dissolution sont définies dans le Code civil local, l'association doit être inscrite sur le registre des associations du tribunal d'instance pour exister juridiquement (et non être déclarée en préfecture)" et "le partage des bénéfices entre les membres est possible"<sup>3</sup>. Les associations inscrites en Alsace-Moselle ont donc une capacité juridique pleine et entière, une capacité que seules les associations reconnues d'utilité publique ont dans le droit français général.

Le monde associatif s'organise en réseaux, en fédérations etc et qui "ont eu tendance à s'organiser en isomorphisme des pouvoirs publics : elles ont reproduit les modes d'organisation des administrations publiques"<sup>4</sup>. La structuration de ces organisations ressemble de près au mode d'organisation des administrations publiques.

Bien que les associations aient plus de 22 millions de bénévoles, "12% des associations fonctionnent avec moins de quatre bénévoles, parmi lesquels le président et les membres du bureau. Seules 8,7% des associations fonc-

tionnent avec plus de cinquante bénévoles"<sup>5</sup>. Simon Cottin-Marx a choisi de développer la "professionnalisation du bénévolat"<sup>6</sup> qui se met en place depuis les années 1980. Cette notion est d'ailleurs en contradiction avec l'activité bénévole qui est définie dans cet ouvrage comme "ce qui est fait gratuitement, librement, à titre non professionnel"<sup>7</sup>.

Ces écrits permettent de comprendre l'histoire du monde associatif et les termes associés qui en découlent. Le bénévolat est une véritable ressource pour les associations, notamment pour les associations culturelles, sportives, sociales, de loisirs et de défense des droits et des causes. Ils permettent d'établir une certaine typologie des associations et de leurs bénévoles.

Dans l'imaginaire collectif, la tendance est de mettre les militants au centre du monde associatif. En réalité, "le militantisme représente [...] une faible part du bénévolat associatif"<sup>8</sup>. Le terme de "bénévole" est assez récent puisque son utilisation date des années 1970 et 1980. "La naissance des métiers de l'action sociale a joué un rôle déterminant dans l' "invention" et la diffusion de ce terme."<sup>9</sup> Il ne faut pas non plus confondre les termes "bénévole" et "adhérent". Un adhérent paie une cotisation auprès de son association, mais n'y est pas forcément bénévole, tandis qu'un bénévole n'est pas obligatoirement adhérent de l'association dans laquelle il donne de son temps.

Bien que le bénévolat semble accessible à tout un chacun, nous pouvons tout de même identifier des facteurs communs qui réunissent ces "un peu moins de 22 millions" de bénévoles. Selon François Héran, la probabilité d'être impliqué dans la vie associative est en lien direct avec les diplômes obtenus. Ainsi, les personnes appartenant à une classe supérieure sont plus susceptibles d'appartenir à une, voire plusieurs associations. D'autres facteurs semblent influencer sur la pratique associative : "l'appartenance active à une religion"<sup>10</sup> ou encore le fait d'avoir un enfant en âge d'aller à l'école. Avoir un enfant en bas âge semble cependant freiner l'implication des parents dans une association. Selon le passé associatif de notre famille, notre lieu d'habitation, notre genre ou notre âge, nous sommes plus ou moins susceptibles de donner notre temps pour une association. Par exemple,

<sup>5</sup> *ibid*, page 31

<sup>6</sup> *ibid*, page 79

<sup>7</sup> *ibid*, page 73

<sup>8</sup> *ibid*, page 72

<sup>9</sup> *ibid*, page 73

<sup>10</sup> *ibid*, page 75



un homme de plus de 65 ans habitant dans une commune rurale a plus de probabilité d'être bénévole au sein d'une association qu'une jeune femme de moins de 25 ans habitant en milieu urbain.

# LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE EN 2017

LIONEL  
PROUTEAU

Le document analysé est une synthèse de recherche dirigée par Lionel Prouteau en 2017 et publiée en octobre 2018. "Agrégé de sciences sociales, docteur en économie, Lionel Prouteau est maître de conférences émérite à l'Université de Nantes."<sup>1</sup> Cette synthèse de recherche est parmi les rares études qui ont été menées au sujet du "bénévolat et plus généralement sur les différentes formes de contributions volontaires".<sup>2</sup> Cette enquête réalisée en juin 2017 "porte sur la population métropolitaine de 18 ans et au-delà".<sup>3</sup> À l'aide de caractéristiques sociodémographiques très précises, et d'une liste de questions très détaillées sur la nature de leur participation au sein d'une ou plusieurs associations. Une autre forme de bénévolat, appelée "l'autre bénévolat"<sup>4</sup>, a été étudiée. Cela concerne les milieux non-associatifs mais également le milieu associatif sans être adhérent. Huit domaines associatifs ont été identifiés en amont afin d'y établir des chiffres en fonction de ceux-ci, on y retrouve la culture, le sport, les

loisirs, l'action sociale et caritative, la santé, la défense des droits, de cause et d'intérêts, l'éducation et formation et enfin le développement économique et local.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> PROUTEAU Lionel, *La Fonda Associative*, page consultée le 08/12/2022 à partir de <https://www.fonda.asso.fr/auteurs/lionel-prouteau#:~:text=Membre%20du%20Laboratoire%20d'%C3%A9conomie,conseil%20scientifique%20de%20l'ADDES>.

<sup>2</sup> PROUTEAU Lionel, *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA*, page 6

<sup>3</sup> *ibid*, page 7

<sup>4</sup> *ibid*, page 7

<sup>5</sup> *ibid*, page 7

<sup>12</sup> ibid, page 15  
<sup>13</sup> ibid, page 17  
<sup>14</sup> ibid, page 18  
<sup>15</sup> ibid, page 21  
<sup>16</sup> ibid, page 21  
<sup>17</sup> ibid, page 24  
<sup>18</sup> ibid, page 28  
<sup>19</sup> ibid, page 27  
<sup>20</sup> ibid, page 31  
<sup>21</sup> ibid, page 31

Il est nécessaire d'être minutieux et rigoureux quant à l'analyse des chiffres récoltés. En effet, il est relativement aisé de les détourner. Lionel Prouteau nous offre une approche accessible de ces données dans sa synthèse de recherche. Tous domaines confondus, le nombre de bénévoles de 18 ans et plus est estimé à un peu plus de 22 millions et 90% des personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré exercer "leurs activités dans une association, qu'ils en soient membres ou non."<sup>6</sup> En revanche, le nombre de "participations bénévoles est estimé à un peu plus de 33 millions"<sup>7</sup>, certains bénévoles ayant plusieurs participations. Ce sont dans les domaines hétérogènes (associations de parents d'élèves, de locataires et de propriétaires, syndicats, etc.), de la défense des droits et de cause et d'intérêts que l'on observe un taux de participation le plus élevé. Précédés par ceux-ci, on retrouve ensuite les domaines de l'action sociale et caritative, des loisirs, du sport et de la culture. Enfin, ce sont l'éducation et la formation, la santé et le développement économique local qui ont les taux de participation les plus faibles.<sup>8</sup>

Deux catégories de bénévolat sont identifiées, le bénévolat régulier et le bénévolat occasionnel. On apprend alors que "52% des participations bénévoles ont été déclarées comme occasionnelles"<sup>9</sup>. Il faut également noter que selon les domaines de l'activité bénévole, la répartition entre participations régulières et occasionnelles diffère. De plus, le taux de participation des plus jeunes ou des plus âgés diffère dans le sport et l'action sociale et caritative. En effet, "c'est chez les moins de 25 ans que le taux de participation au bénévolat sportif est le plus fort et c'est à partir de 45 ans qu'il fléchit de plus en plus nettement. Au contraire, le bénévolat d'action sociale et caritative atteint son maximum chez les 55-75 ans. C'est aussi dans ces tranches d'âge que la participation au bénévolat consacré à la défense de droits, de causes ou d'intérêts est la plus forte. Dans les autres domaines, aucun effet d'âge n'est évident."<sup>10</sup> Il est intéressant de noter que la propension à donner de son temps dans le domaine des loisirs est plus élevée dans les zones rurales ainsi que dans l'Ouest et le Centre-Est de la France. Beaucoup d'autres facteurs jouent sur la participation bénévole tels que le niveau de diplôme, l'âge, le fait d'avoir au moins un parent bénévole ou encore le sexe.<sup>11</sup> Lorsque l'on s'intéresse aux responsables associatifs, on constate qu'un

"peu moins de 29% des adhérents associatifs indiquent qu'ils exercent des responsabilités dans une ou plusieurs associations, 17% déclarant être membres d'un bureau. Un peu moins de 5% déclarent exercer une présidence"<sup>12</sup>. Il semble donc cohérent de confirmer l'hypothèse qu'il y a un manque d'investissement des membres au sein de leur association.

Le bénévolat nécessite, en fonction du domaine d'activité, de donner plus ou moins de son temps. En effet, c'est l'action sociale et caritative qui demande le plus de temps, car elle occupe plus du quart du volume global du bénévolat réalisé. Viennent ensuite le sport avec un quart du volume puis la défense de droits, de cause et d'intérêts.<sup>13</sup> En moyenne, la durée d'une participation bénévole est de 68 à 75 heures par an. Il faut cependant étudier ces données avec attention, car toutes les participations ne se valent pas. Selon les recherches, "environ le quart des participations les plus faibles a une durée maximum de 6 heures par an, la moitié des participations a une durée de 24 à 27 heures tout au plus tandis que 11 à 13% d'entre elles ont des durées supérieures à 144 heures."<sup>14</sup> Ces chiffres démontrent très clairement d'un taux de participation annuelle très variable selon chaque bénévole, en plus d'une durée de participation variable. Ce sont les seniors qui "donnent en moyenne nettement plus de temps que les bénévoles plus jeunes"<sup>15</sup>, mais plus généralement ce sont les retraités et les inactifs hors étudiants qui consacrent le plus de temps au bénévolat. Toutes ces données servent finalement à démontrer qu'il y a "une forte concentration du volume global du bénévolat sur une minorité de bénévoles"<sup>16</sup>. Bien que l'affirmation, énonçant le fait que la majorité du bénévolat soit réalisée par une minorité de bénévoles, soit applicable dans tous les domaines, il est difficile de stéréotyper un bénévole.

Cette enquête a été comparée avec l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee. Nous apprenons que le "taux de participation bénévole [est] nettement plus élevé en 2017 qu'en 2002 en raison notamment de la progression du bénévolat d'action sociale et caritative"<sup>17</sup>. De plus, le bénévolat de personnes non adhérentes a augmenté puisqu'il concerne 27% des bénévoles en 2017 contre 14% des bénévoles en 2002.<sup>18</sup> C'est une part non négligeable de bénévoles qui

<sup>11</sup> ibid, page 13, 14, 15  
<sup>12</sup> ibid, page 15  
<sup>13</sup> ibid, page 17  
<sup>14</sup> ibid, page 18  
<sup>15</sup> ibid, page 21  
<sup>16</sup> ibid, page 21  
<sup>17</sup> ibid, page 24  
<sup>18</sup> ibid, page 28

<sup>19</sup> ibid, page 27

<sup>20</sup> ibid, page 31

<sup>21</sup> ibid, page 31

s'engagent sans adhérer à l'association dans laquelle ils donnent de leur temps, mais pourquoi n'adhèrent-ils pas ? Globalement, le nombre de participations bénévoles régulières a augmenté ces dernières années, mais ne concerne toujours que la moitié des participations. Il semble pertinent de suggérer "l'existence d'une incitation croissante en direction des adhérents pour qu'ils s'impliquent davantage dans l'activité de leurs associations. [...] En effet, en quinze ans, le nombre d'associations a augmenté plus vite que le nombre d'adhérents."<sup>19</sup>

Pour conclure cette synthèse, nous pouvons retenir que les profils de bénévoles varient selon le domaine d'activité; bien qu'il y ait des traits communs. Le bénévolat peut se mesurer en durée de participation, mais également en nombre de participations. Ces indicateurs ont cependant leurs limites, car "le quart des plus gros contributeurs apportent entre 70 et 75%" du volume total de participation.<sup>20</sup> Concernant les petits contributeurs, leur don de temps n'est pas non plus insignifiant, mais leur participation va notamment dépendre de l'accueil qui leur est réservé par les associations ou les autres organismes non associatifs. Cette enquête a permis de "s'interroger sur la pertinence d'une assimilation de tout bénévolat à un engagement", le bénévolat dans la durée et la haute régularité pouvant être des attributs de l'engagement.<sup>21</sup>

# LE DESIGN SOCIAL : UNE SOCIOLOGIE DES ASSOCIATIONS PAR LE DESIGN ?

CHRISTOPHE  
ABRASSART ET AL.

Cet article est issu du n° 73 de la revue Lien Social et Politiques, titré Les aménagements de la participation. "Lien social et Politiques est une revue francophone, internationale et pluridisciplinaire, consacrée aux thèmes du lien social, des

problèmes sociaux et des politiques publiques."<sup>1</sup> "La Revue a pour objet l'analyse des phénomènes sociaux à partir aussi bien des individus et de leurs pratiques sociales que des régulations institutionnelles et des interventions. Elle privilégie un questionnement relatif au lien social et aux politiques fondé sur l'observation empirique et sur le sens que les acteurs confèrent à leur expérience. En mettant en perspective et en débat les problèmes de société, la Revue est un outil d'analyse et de comparaison des principaux enjeux contemporains en matière de politiques sociales."<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Lien Social et Politiques, *Érudit*, [en ligne], page consultée le 19/12/2022 à partir de <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/>

<sup>2</sup> ibid

<sup>3</sup> Les aménagements de la participation, *Érudit*, [en ligne], page consultée le 19/12/2022 à partir de <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2015-n73-lsp01906/>

<sup>4</sup> *ibid*  
<sup>5</sup> ABRASSART, C., GAUTHIER, P., PROULX, S. & MARTEL, M. D. (2015). Le design social : une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal. *Lien social et Politiques*, (73), p.117-138, [en ligne], page consultée le 20/12/2022 à partir de <https://doi.org/10.7202/1030954ar>, page 117

<sup>6</sup> *ibid*, page 118

<sup>7</sup> *ibid*, page 118

<sup>8</sup> *ibid*, page 118

Publié au printemps 2015 sous la direction de Fabien Desage et Louis Jacob, ce numéro s'articule en trois parties différentes, chacune composée de plusieurs articles, dont Le design social : une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal. Cet article, rédigé par Christophe Abrassart, Philippe Gauthier, Sébastien Proulx et Marie D.Martel, décrit un travail de recherche amorcé à l'automne 2013. En effet, il aborde les "conditions, [les] enjeux et [les] effets de l'intégration des principes de l'innovation ouverte et, plus particulièrement, de l'approche design et du codesign dans le développement des institutions comme les bibliothèques publiques."<sup>3</sup> Au sein de cet article, deux parties se distinguent : une première concernant "une théorie pragmatique originale du design social, à la frontière du design et de la sociologie, comme sociologie des associations par le design"<sup>4</sup> et une seconde présentant deux démarches de codesign en recherche-intervention dans le cadre de projets de rénovations de deux bibliothèques de Montréal en 2014.

L'article débute en définissant l'innovation ouverte comme un moyen de "s'approprier les capacités créatrices de la collectivité tout en favorisant une plus grande participation citoyenne".<sup>5</sup> Des ateliers de codesign appelés living labs sont notamment animés pour légitimer l'approche design dans des secteurs où celle-ci est encore fragile, c'est la "spécificité et la nouveauté du design social".<sup>6</sup> Ces dispositifs fonctionnent selon une "dialectique de cadrage et de débordement"<sup>7</sup>, ce qui signifie que l'activité possède une ligne de conduite, mais réserve tout de même une place à d'éventuelles inconnues. Selon la revue, les ateliers de codesign s'organisent en trois temps. En effet, un premier temps est consacré à la récolte de données par le biais d'une enquête qualitative de terrain où les enquêteurs peuvent s'immerger dans les routines des habitants, réaliser des entretiens, s'appuyer sur des documents d'experts tout en présentant une dimension participative.<sup>8</sup> Ensuite, des réunions sont organisées pour initier une conception collective entre différents groupes. Dans ce cas précis de rénovation de bibliothèque, des bibliothécaires, des organismes de quartier, des usagers, des

designers, des architectes et des animateurs de fablabs ont ainsi été réunis durant des "journées de codesign".<sup>9</sup> Après avoir débuté par un moment de partage de savoirs entre tous les acteurs, des prototypes – se basant sur des esquisses proposées par les animateurs – sont conçus en équipe et sont ensuite soumis à la discussion. Chaque prototype, adapté à des usagers différents, est présenté de diverses manières. Celles-ci "visent à mettre l'accent sur la pluralité des modes d'engagement des usagers et non-usagers".<sup>10</sup> Enfin, un dernier moment est consacré à un bilan des apprentissages issus de ces explorations. La revue précise que "le codesign n'est pas un processus de décision, mais bien de création collective conduisant à des inconnues"<sup>11</sup> et que celui-ci "a pour effet de produire des scénarios de nouvelles configurations sociales."<sup>12</sup> En effet, durant ces explorations, des "réseaux et collectifs inédits"<sup>13</sup> se sont créés. Les organisateurs ont notamment pu observer des formes de mentorats entre jeunes et aînés, ou encore entre la population locale et celle récemment immigrée. Le design social a donc eu pour effet de créer un "agencement social inédit médiatisé par des prototypes imaginaires".<sup>14</sup>

La revue aborde alors un sujet permettant de distinguer le designer de l'enquêteur. En outre, "cette distinction entre l'enquêteur et le designer a été thématifiée comme la différence entre une recherche sur le design ou le projet (comme objet d'étude) et une recherche par le design ou le projet (comme voie d'apprentissage)".<sup>15</sup> De façon concrète, le designer procède à un raisonnement par abduction, ce qui signifie qu'il "doit imaginer un prototype signifiant, comprenant un objet (un cas possible) et son principe de fonctionnement (une loi associée)"<sup>16</sup> tout en étant parti d'un résultat jugé problématique. Le codesign permet de "concevoir des scénarios d'agencements "socio-design" inconnus qui donnent du sens à un point de départ problématique. En codesign, le raisonnement a donc lieu à la fois par le design (création d'un prototype de produit ou de service par abduction) et par le social (dynamique d'action collective médiatisée par le codesign)."<sup>17</sup>

<sup>9</sup> *ibid*, page 119

<sup>10</sup> *ibid*, page 119

<sup>11</sup> *ibid*, page 119

<sup>12</sup> *ibid*, page 120

<sup>13</sup> *ibid*, page 120

<sup>14</sup> *ibid*, page 120

<sup>15</sup> *ibid*, page 121

<sup>16</sup> *ibid*, page 121

<sup>17</sup> *ibid*, page 122

<sup>18</sup> ibid, page 125

<sup>19</sup> ibid, page 126

<sup>20</sup> ibid, page 127

<sup>21</sup> ibid, page 127

<sup>22</sup> ibid, page 128

<sup>23</sup> ibid, page 128

<sup>24</sup> ibid, page 130

<sup>25</sup> ibid, page 130

Pour illustrer cette partie théorique, deux cas de codesign dans des bibliothèques sont décrits. L'article souligne dès le départ le risque de "simulacre de démocratie"<sup>18</sup> lors de ces démarches d'innovation ouverte. Il y a une possibilité de pouvoirs abusifs de la part de personnes qui sont plus préparées aux débats publics que d'autres. Plusieurs pistes sont proposées pour tenter de faire face à cela, telles que "préparer les citoyens à la conception, comme dans les [...] conférences de citoyens [...] choisir des moments adéquats, ou encore décentrer les experts-concepteurs pour réveiller l'utilisateur ordinaire qui réside en eux."<sup>19</sup> La première journée de codesign, destinée à ludifier la future bibliothèque de Pierrefonds, s'est déroulée en deux parties. Il y a eu une partie sur la ludification de la bibliothèque actuelle et une seconde sur la spatialisation des mécaniques de jeu dans les plans des architectes.<sup>20</sup> En amont, "une série d'entretiens approfondis filmés ont été réalisés avec des usagers et des non usagers de la bibliothèque".<sup>21</sup> Chaque équipe de travail devait se concentrer sur un usager en particulier. Celle-ci commençait par visionner un entretien vidéo effectué avec la personne en question, puis elle devait s'inspirer d'un prototype de ludification proposé par les animateurs pour en développer un nouveau. Une fois ce nouveau prototype développé, l'équipe avait pour mission de présenter son projet sous forme théâtrale et narrative.<sup>22</sup> Enfin, la meilleure équipe était élue et était ensuite chargée de "préciser et spatialiser sa mécanique de jeu dans ses plans".<sup>23</sup> Par exemple, un jeu était basé sur une intrigue narrative où l'utilisateur devait retrouver des objets précis dans la bibliothèque. Cela permettait donc de découvrir les lieux et de donner envie de contribuer à d'autres projets similaires.

Ce qui a défini cette journée de codesign, c'est la "boucle abduction-médiation"<sup>24</sup>, caractéristique du design social. C'est en partant d'une problématisation du fonctionnement de la bibliothèque comme espace ludique que des prototypes ont été imaginés et ont généré des "occasions de médiations conduisant à la génération de nouveaux agencements sociaux".<sup>25</sup> La deuxième expérience dans la bibliothèque de Villeray n'est pas développée ici, car elle est semblable à la première.

Pour résumer, le design social utilise le codesign comme créateur de lien et outil de conception. Une "coopération inédite entre architectes, bibliothécaires et designers sociaux" a pu être observée dans les journées de codesign. L'activité est préparée en amont avec des entretiens approfondis, puis des fictions ou des prototypes sont proposés aux participants. Ces propositions sont suivies de débats qui permettent d'adapter les fictions ou prototypes en fonction d'un usager réel ou fictif. Ces adaptations sont ensuite de nouveau discutées et enfin on procède à la mise en place. "Ces deux expériences [...] ont permis de montrer le rôle configurant de l'activité de conception de prototypes imaginaires dans l'organisation de séances de codesign."<sup>26</sup>

<sup>26</sup> ibid, page 135





# ÉTUDES DESIGN



## Lab prospective Montréal 2050

“Ce projet de prospective participative s’est appuyé sur la participation des citoyens et citoyennes, organismes et parties prenantes à travers des ateliers de mise en débat des scénarios de Montréal en 2050. En septembre et octobre 2020, douze ateliers de prospective participative ont été réalisés en ligne et animés par l’équipe du Lab Ville Prospective selon la méthode du co-design prospectif.”<sup>1</sup> Les ateliers se sont organisés selon un programme précis : il y a d’abord eu une introduction de 35 minutes pour faire un tour de table virtuel des participants, une “présentation de la démarche prospective et des quatre scénarios déclencheur sur Montréal en 2050”<sup>2</sup> et une “lecture du récit 2050 qui sera discuté lors de l’atelier et présentation des consignes pour l’idéation”<sup>3</sup>. Il y a ensuite eu une idéation prospective d’une heure qui consistait en un enrichissement du scénario déclencheur présenté en introduction à l’aide de post-it, les participants ont répondu aux questions suivantes : « Qu’est-ce qui est souhaitable ? », « Qu’est-ce qui est redoutable ? », et « Qu’est-ce qui manque et pourrait être complété dans le scénario 2050 ? ». Enfin, les participants ont été invités à faire une rétrospective 2020-2030 durant 45 minutes à partir des scénarios de 2050, afin de proposer des actions collectives à organiser durant cette décennie. Cette étude de cas est intéressante pour son mode de fonctionnement. De plus, cette activité a été réalisée en distanciel, c’est donc un projet pertinent pour le développement de l’engagement bénévole via les outils numériques.

<sup>1</sup>Prospective participative dans le cadre de l’élaboration du Plan d’urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, *Lab Ville Prospective*, [en ligne], consulté le 12/01/2023 à partir de [https://labvilleprospectiveblog.files.wordpress.com/2022/01/lab-ville-prospective\\_rapport\\_montreal-2050.pdf](https://labvilleprospectiveblog.files.wordpress.com/2022/01/lab-ville-prospective_rapport_montreal-2050.pdf), page 57

<sup>2</sup> ibid

<sup>3</sup> ibid

## Tisse ta culture

“Tisse ta culture” a été organisé par la Camaraderie dans le cadre des journées de la culture à Montréal. “La Camaraderie est un studio de design basé à Montréal et à Lyon qui crée des expériences et espaces narratifs, participatifs et interactifs.”<sup>1</sup> C’est une installation participative permettant aux passants de tisser et “révéler de grandes phrases qui font partie de la culture québécoise”<sup>2</sup>. Celle-ci a invité les gens à prendre part à un projet collectif et a mis en exergue les liens qui existent entre les personnes. C’est à partir de planches longues de plusieurs mètres, et de clous implantés de telle sorte à ce qu’ils forment une phrase reconnue par la culture québécoise, qu’un projet participatif est né. Au fur et à mesure que chaque participant tisse, une phrase apparaît. C’est ainsi que “Langage-toi” ou “Il est si beau de vous entendre”, des phrases typiques de la culture québécoise, ont fait leur apparition durant trois jours. De cette façon, les designers ont réussi à rassembler différentes catégories de populations sur un seul et même projet, chaque personne qui le souhaitait a eu l’occasion de participer. Ce projet remet l’humain au cœur du projet urbain, un concept qui se rapproche du processus de codesign que je souhaite exploiter pour répondre à ma problématique.

<sup>1</sup>Accueil, *La Camaraderie*, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.lacamaraderie.com/>

<sup>2</sup> Tisse ta culture, *La Camaraderie*, page consultée le 09/01/2023 à partir de <https://www.lacamaraderie.com/tissetaculture>

Graphéine, *Logo de l'Autre Soie*, 2019, [en ligne], disponible à l'adresse <https://www.grapheine.com/branding/autre-soie-identite-visuelle-participative#etape04>

### L'Autre Soie

Cette étude de cas porte sur l'identité visuelle d'un lieu, qui a été créée de façon participative lors d'un appel à projets. Les artistes ont mis à disposition leur logo pour les participants. Celui-ci invitait à tracer un chemin entre deux points, permettant ainsi d'obtenir une identité visuelle présentée en tant que manifeste. Chacun pouvait participer et dessiner sa version de chemin. Les nombreuses et différentes propositions ont mis en exergue "la singularité des individus, des projets, des époques et des événements."<sup>1</sup> Cette identité visuelle participative "peut donc être vue comme une réponse en phase avec son époque où l'autorité est partagée."<sup>2</sup> Cette "œuvre collective et participative [a permis] de questionner le principe d'altérité"<sup>3</sup>, car "l'altérité met l'accent sur "chacun reste à sa place"<sup>4</sup>. Lors de la présentation du projet pour l'appel d'offre, chacun a pu développer un concept de brochure. Celle-ci était donc active et encore une fois participative.

Ce projet est pertinent pour ma recherche, car ce sont les participants qui ont façonné l'identité visuelle de ce lieu créatif. Ils n'ont pas seulement été consultés dans ce projet, ils y ont contribué.

<sup>1</sup>L'Autre Soie, une identité visuelle participative !, *Graphéine*, page consultée le 11/01/2023 à partir de <https://www.grapheine.com/branding/autre-soie-identite-visuelle-participative#etape04>

<sup>2</sup> ibid

<sup>3</sup> ibid

<sup>4</sup>JACQUARD Albert, CUEVAS Fernando, L'altérité : Fondement de l'Humanisme, *Humanisme et Entreprise*, 2010, (n° 300), p. 85-92, consulté le 12/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2010-5-page-85.htm>

### La participation citoyenne au programme de citylab 2019, Washington DC

Du 27 au 29 octobre 2019, City Lab s'est tenu à Washington DC. Cet événement international organisé sous l'égide de Bloomberg Philanthropies, l'Institut Aspen et The Atlantic, avait pour objectif de passer en revue tous les défis urbains du moment. Différents thèmes tels que la micro-mobilité au climat, la justice sociale ont été abordés en présence d'un petit groupe de collectivités françaises<sup>1</sup>. Lors de la première journée, le thème du changement culturel a été développé à l'aide de plusieurs ateliers animés par l'agence spécialisée NOBL. Ceux-ci ont cherché à "construire de l'adhésion, créer un effet de résilience, coopérer à grande échelle, etc."<sup>2</sup> Selon Tessy Brighton, la fondatrice de Participatory City Foundation, une fondation basée sur le design participatif, "il vaut mieux chercher à créer de nouveaux systèmes, que d'essayer de changer le système existant, ce type de projet appelle un tout nouveau type de leadership", "le design est partout, il faut placer la barre toujours plus haut, et ne jamais se satisfaire de la participation obtenue, il faut toujours rester ouvert, et se tenir prêt à accueillir des formes de participations non-prévues" et enfin "il ne faut jamais sous-estimer les freins et obstacles rencontrés"<sup>3</sup>. Lors de projets tels que Every One Every Day, qui est une expérience de participation citoyenne lancée dans deux des quartiers les plus pauvres de Londres, il faut commencer par créer de la confiance avec les

habitants en marge de ce type de conversation. Pour ce faire, il faut s'adapter aux horaires des personnes qui n'ont pas le temps, inventer des outils de conversation qui permettent d'inclure ceux qui ne participent en général jamais. Ces démarches inclusives sont systématiquement précédées d'un important travail d'enquêtes participatives<sup>4</sup>.

Cette étude de cas est intéressante, car elle traite directement du sujet de la participation citoyenne et de l'inclusion des personnes qui ne participent en général jamais à ce type de démarches. Au lieu de vouloir réadapter le système déjà mis en place, Tessy Brighton suggère de le refonder entièrement.

<sup>1</sup>La participation citoyenne au programme de Citylab 2019, *La 27e Région*, page consultée le 28/12/2022 à partir de <https://www.la27eregion.fr/la-participation-citoyenne-au-programme-de-citylab-2019-washington-dc/>

<sup>2</sup> ibid

<sup>3</sup> ibid

<sup>4</sup> ibid



La Camaraderie, Congrès CSN, 2011, [en ligne], disponible à l'adresse <https://www.lacamaraderie.com/csn>

## Congrès CSN

Du 15 au 20 mai 2011 s'est tenu le 63e congrès du Palais des Congrès de Montréal. Lors de ce congrès, des papiers avec écrit "RE" étaient mis à disposition. L'objectif était de répondre à des questions, notamment "Que souhaitez-vous pour la société de demain ?" en écrivant un mot dont le préfixe est "RE". Les participants du Congrès étaient tous invités à écrire une réponse. "En s'adaptant à la réalité de chacun, ce concept plaçait la personne humaine au centre des communications. Nourri par la participation de toutes et de tous dans une multitude d'expressions, ce fut plus que des slogans, ce fut un langage que les gens se sont approprié. Autant d'expressions qui, rassemblées, créaient une voix collective."<sup>1</sup> Une organisatrice précise : "On veut que ce soit les gens qui donnent le contenu".<sup>2</sup> Ce qui résulte de ce projet, c'est que cet engagement collectif a permis de faire entendre les messages individuels de chacun. Les personnes ayant participé ont été invitées à se faire prendre en photo, puis à coller leur message sur un mur. Cette étude de cas est intéressante, car elle a laissé la possibilité à chacun de s'exprimer sur un sujet donné.

<sup>1</sup> Congrès CSN, La Camaraderie, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://www.lacamaraderie.com/csn>  
<sup>2</sup> ibid

## L'hôtel de ville de demain

Une démarche de design de service et d'espace a été initiée en 2017 par la ville de Vertou (44), en partenariat avec l'École de Design de Nantes. "La réflexion menée avec les différents acteurs replace l'utilisateur des services publics au cœur de la démarche"<sup>1</sup>. La démarche de co-création avec les habitants, les services et les élus a été retenue pour ce projet. De façon concrète, le projet s'est articulé en trois étapes "durant lesquelles s'est tenue une série d'ateliers de consultation et de co-construction réunissant les différentes parties prenantes."<sup>2</sup> Il y a donc eu un premier temps d'observation pour les étudiants avec des immersions dans les lieux clés de la ville afin de produire des scénarios d'usages et ainsi identifier les problématiques actuelles. Une seconde observation a ensuite été réalisée dans le but d'établir les lieux et modalités d'intervention du design. Ensuite, les différents acteurs ont été sollicités durant deux sessions d'atelier en mars et mai 2017. Agents, élus et citoyens ont alors pu partager leur perception et cela a facilité la compréhension mutuelle autour des services et des espaces. "L'espace de la mairie centrale a fait l'objet d'un dernier atelier créatif animé par les étudiants et un designer professionnel. Il a fait collaborer 8 à 10 personnes (agents, élus et citoyens) pour élaborer les attributs principaux de la solution finale sous la forme d'un scénario d'usages et de croquis présentant les espaces."<sup>3</sup> Tout au long des étapes, des outils, des dispositifs et des méthodes de créativité ont été créés par les étudiants. Des maquettes ont notamment été proposées aux habitants et celles-ci pouvaient être déconstruites pour les faire évoluer et ainsi poursuivre le processus de co-conception.

Cette démarche a globalement réuni 76 participants aux ateliers créatifs, dont 42 habitants, et a recueilli 120 contributions sur l'espace public.<sup>4</sup>

Cette étude de cas semble intéressante, car elle propose une méthodologie de co-création avec différents acteurs. Cela donne des pistes quant à l'implication de la population dans un projet participatif telle que la collaboration entre différents acteurs pour un seul et même projet.

<sup>1</sup> Vertou Magazine, L'Hôtel de Ville de demain se dessine I, [en ligne], page consultée le 19/12/2022 à partir de [https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2020/03/vertou\\_projet\\_accueil\\_juin\\_2018.pdf](https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2020/03/vertou_projet_accueil_juin_2018.pdf)

<sup>2</sup> ibid

<sup>3</sup> ibid

<sup>4</sup> ibid



Duo ORAN, *Protocole de l'Équipe de valorisation des torchons et paillassons*, 2021 [en ligne], disponible à l'adresse : <https://plateforme-socialdesign.net/fr/decouvrir/le-quipe-de-valorisation-des-torchons-et-paillassons>

### L'équipe de valorisation de torchons et paillassons

Cette étude de cas porte sur un projet de design mis en place en 2021 par le Duo Oran, un groupe d'artistes composé de Florian et Morgane Clerc.<sup>1</sup> L'idée de réaliser des tapis d'entrée de hall d'immeuble est précédée d'un travail préparatoire. En effet, les artistes sont allés interroger les habitants de plusieurs immeubles afin de leur demander quel était leur torchon préféré, et d'expliquer pourquoi. Cela a permis d'initier le dialogue entre les artistes et les habitants, et de leur permettre de raconter des anecdotes de vie. Florian et Morgane ont ensuite proposé trois versions différentes pour chaque immeuble et les habitants ont pu voter pour celui qu'ils préféraient. C'est ainsi que six tapis de hall d'entrée d'immeuble ont été dessinés et envoyés à l'entreprise de fabrication de tapis. Lors de l'installation de ces tapis, les habitants se sont rassemblés, ils ont pu discuter entre eux et avec les artistes. Certains ayant fait part de leur crainte vis-à-vis de la dégradation ou du possible vol des tapis, le bailleur a été incité à s'exprimer au sujet de l'avenir de ce projet. La notion pertinente à retenir ici est que ce projet a permis de mettre "en relation des résident.e.s, une municipalité, une structure culturelle, un bailleur social et une entreprise locale."<sup>2</sup> Le designer avait alors une posture de facilitateur dans ce projet. Cela développe une culture de la participation qui se rapproche de ma question de recherche.

<sup>1</sup> À propos, *Duo ORAN*, page consultée le 05/01/2023 à partir de <https://oran-g.com/4299-2/>

<sup>2</sup> L'équipe de valorisation de torchons et paillassons, *Plateforme Social Design*, page consultée le 05/01/2023 à partir de <https://plateforme-socialdesign.net/fr/decouvrir/le-quipe-de-valorisation-des-torchons-et-paillassons>

### Comprendre les mécanismes à l'œuvre au sein des initiatives citoyennes

Cet article a été posté en ligne le 1er avril 2022 par Stéphane Vincent, l'initiateur de projet de la 27e Région.<sup>1</sup> En effet, la 27e Région est "une association française créée en 2008 qui entend mettre en œuvre différents chantiers de politique publique dans des collectivités territoriales."<sup>2</sup> Une enquête de terrain a été menée en 2021 par Camille Arnodin, une sociologue et militante, afin de comprendre pourquoi certaines personnes prenaient des initiatives pour favoriser "l'entraide et le bien vivre ensemble".<sup>3</sup>

"L'enquête a donné lieu à des analyses documentaires, une quarantaine d'entretiens, un travail d'observation participante lors de nombreuses réunions et événements, l'analyse de dizaines de fils WhatsApp et réseaux sociaux, etc. Pour compléter ce travail de terrain, une séance de travail a également été organisée avec des chercheurs et experts des enjeux de voisinage, complétés par les enseignements issus de séminaires spécialisés".<sup>4</sup>

Dans cet article, il est question de faire intervenir les pouvoirs publics pour soutenir les initiatives citoyennes et des leviers ont été identifiés. La première chose serait de donner une plus grande visibilité aux petites initiatives, notamment en les relayant et en les documentant. Ensuite, il faudrait lever les obstacles administratifs et juridiques comme "par exemple faciliter l'octroi des autorisations d'accès à l'espace public et aux espaces collectifs"<sup>5</sup> et détecter les habitants les plus motivés pour les accompagner dès le départ. Le troisième levier identifié est les notions de transmission de savoir entre les usagers et de responsabilisation afin

d'éviter de privatiser les relations car cela doit rester un bien commun. Enfin, il faudrait également apprendre à jouer entre le "laisser-faire" et "faire médiation" afin d'éviter au maximum les situations conflictuelles. Pour terminer, l'article nous invite à nous questionner sur la participation citoyenne collective et sur comment faire en sorte que les esprits changent et tentent de travailler ensemble.<sup>6</sup>

Cette étude de cas m'a semblé pertinente, car elle évoque la participation citoyenne et l'engagement et la collaboration de différents acteurs pour un même projet. Les leviers évoqués sont des pistes pour mettre en place un projet dans une association, en collaboration avec d'autres acteurs sociaux.

<sup>1</sup> Comprendre les mécanismes à l'œuvre au sein des initiatives citoyennes, *La 27e Région*, [en ligne], page consultée le 18/12/2022 à partir de <https://www.la27eregion.fr/comprendre-les-mecanismes-a-loeuvre-au-sein-des-initiatives-citoyennes/>

<sup>2</sup> *La 27e Région*, *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, [en ligne], page consultée le 18/12/2022 à partir de [https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_27e\\_R%C3%A9gion](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_27e_R%C3%A9gion)

<sup>3</sup> Comprendre les mécanismes à l'œuvre au sein des initiatives citoyennes, op. cit.

<sup>4</sup> *ibid*

<sup>5</sup> *ibid*

<sup>6</sup> *ibid*

ÉTICHES  
NIQUES

## Bénévalibre

Bénévalibre est un logiciel libre destiné à comptabiliser les heures effectuées par les bénévoles dans les associations. En effet, le projet a été en partie financé par le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire de Bourgogne-Franche-Comté.<sup>1</sup> Ces actions ont pour but de valoriser le bénévolat.<sup>2</sup> Elle a également été pensée pour les bénévoles puisque cela peut leur permettre de se rendre compte du temps donné pour une ou plusieurs associations ainsi que pour quels projets. Ce répertoire peut les aider à justifier de leur bénévolat afin d'alimenter leur compte d'engagement citoyen (CEC). Ce compte est utile si l'on veut bénéficier de formations financées. "Dès la conception du logiciel, il est apparu important de laisser aux associations le soin de répondre à l'intégralité des questions éthiques qui sont soulevées par la valorisation de l'engagement bénévole : doivent-elles modérer l'engagement des bénévoles dans l'association ou l'accès est-il très ouvert ? Le décompte du temps bénévole se fait-il en comptant, ou pas, la durée des trajets ? Faut-il valoriser monétairement les engagements bénévoles ? Loin d'être une injonction, Bénévalibre est d'abord une invitation à se reposer les questions liées au bénévolat"<sup>3</sup>. Il est possible d'accéder à la liste des associations inscrites afin d'en trouver une dans laquelle s'engager. Le fait que ce soit un logiciel libre est intéressant, car cela signifie qu'il est accessible à tous gratuitement, ce qui n'est pas négligeable dans un contexte associatif. C'est un outil numérique qu'il est possible d'exploiter pour mon projet.

<sup>1</sup> Accueil, *Bénévalibre*, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://benevalibre.org/site/>

<sup>2</sup> Guide d'utilisation, *Bénévalibre*, [en ligne], consulté le 12/01/2023 à partir de <https://lemouvementassociatif-pdl.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/11/Bénévalibre-tuto-bénévole.pdf>

<sup>3</sup> Bénévalibre : un logiciel libre pour se simplifier la valorisation du bénévolat, *Associations Mode d'emploi*, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://www.associationmodeemploi.fr/article/benevalibre-libere-le-benevolat.70074>

## Pas de toit sans toi : réinventer l'habitat social

Le sujet porte ici sur la rénovation participative de logements sociaux. Pas de toit sans toi : réinventer l'habitat social a été publié en 2016 sous la direction de Patrick Bouchain, en collaboration avec Marie Blanckaert, Christophe Catsaros, Édith Hallauer, Loïc Julienne, Jean-Christophe Planche, Sophie Ricard, Valérie de St-Do ainsi que la commune de Beaumont, la ville de Tourcoing et la ville de Boulogne-sur-Mer. La Fondation de France, l'Habitat du littoral et la SEM ville renouvelée y ont également participé. Ces personnes sont architectes ou urbanistes et suivent une même logique de fonctionnement, c'est-à-dire qu'ils prônent l'architecture durable et participative. Cet ouvrage cherche à démontrer qu'il est toujours possible de créer de nouveaux logements sociaux avec un fonctionnement plus participatif et bienveillant.

Par exemple, dans le projet de rénovation de la soixantaine de maisons des années 70 à Boulogne-sur-Mer, les habitants vivaient dans des conditions exécrables, ils avaient honte de laisser rentrer un inconnu chez eux. Le quartier ayant mal vieilli, il était sur le point d'être rasé, mais l'agence d'architecture a décidé de reprendre le projet dont Sophie Ricard avait la charge. Les habitants en 2009 étaient alors « des gens du voyage sédentarisés, des familles dans lesquelles on hérite du chômage de ses parents, des personnes âgées coupées du monde ». C'est pourquoi il était très important de gagner leur confiance afin de connaître les principaux points qu'ils souhaitaient améliorer dans leur maison. La première étape était celle de la prise de contact. Elle a donc, à l'aide de la paysagiste Kanae Otani, aménagé le jardin de sa maison afin d'y créer un espace de rencontre avec les habitants. Les enfants ont joué



JARRY Sébastien, *Construire à Tourcoing*, 2013, [en ligne], disponible à l'adresse <http://construire-architectes.over-blog.com/ensemble-%C3%A0-tourcoing>

un rôle essentiel dans ce projet, car ils ont été les premiers à venir à la rencontre de Sophie Ricard dans son jardin partagé, et cela a permis de rapprocher Sophie des parents. Alternant les rôles de médiatrice sociale et d'architecte, elle a pu récolter toutes les informations dont elle avait besoin pour travailler. Il y avait par exemple de gros problèmes d'isolation, d'évacuation ou même d'entretien. La finalité de ce projet a donc été que chaque maison soit rénovée séparément, selon les goûts et les besoins de chaque famille. Le grand défi de ce projet fut de « rénover pour le prix d'une démolition »<sup>1</sup>. Les bénéficiaires de cette rénovation ont été que ce quartier, autrefois laissé à l'abandon, a aujourd'hui une meilleure apparence et cela a favorisé l'insertion professionnelle des habitants dans les entreprises qui sont intervenues sur le chantier.

J'ai choisi d'évoquer ce projet, car c'est un exemple concret qui implique des usagers dans une démarche participative. Les habitants ont eu la possibilité de prendre part aux travaux de rénovation de leur habitat, de s'impliquer dans les prises de décision, tout en faisant part de leurs choix esthétiques.

<sup>1</sup> Patrick Bouchain, et al, *Pas de toit sans toi : réinventer l'habitat social*, L'impensé, Actes Sud, 2016, 112p.



ROBERT Christian, *L'Outil en main favorise le lien intergénérationnel autour d'ateliers manuels*, 2017 [en ligne], disponible à l'adresse : <https://www.saintnazaire.fr/ambition-maritime-projets-urbains/amenagements-equipements/l-outil-en-main-ouvre-un-atelier-a-saint-nazaire-6596>

## L'Outil en main

L'Outil en main est une association qui intervient dans 65 départements. Elle a pour but d'initier les plus jeunes aux métiers manuels grâce à des artisans bénévoles à la retraite. Dès l'âge de 9 ans, les jeunes sont initiés "aux métiers manuels et du patrimoine, dans les domaines du bâtiment (taille de la pierre, charpente...), de la mécanique, des métiers d'art (couture, bijouterie...) ou encore de bouche (pâtisserie...)"<sup>1</sup> C'est dans 250 antennes et grâce à 5500 bénévoles que des ateliers initiateurs de pratique manuelle sont organisés chaque semaine<sup>2</sup>. Selon Émilie Scoccimarro, la directrice de L'Outil en main, "L'Outil en main est un vecteur de lien social et renforce les relations intergénérationnelles. Nos ateliers sont des lieux d'échanges dans lesquels les retraités partagent leurs compétences. Pour les bénévoles, qui sont généralement des passionnés, c'est important de transmettre leurs savoirs et de se sentir utiles. Cela participe au bien-vieillir. Quant aux jeunes, certains découvrent une vocation et réalisent qu'ils ont de nombreux talents. Parmi eux, il peut y avoir des élèves avec un rapport compliqué à l'école qui, grâce à la découverte d'une activité manuelle dans laquelle ils s'épanouissent, reprennent confiance en eux."<sup>3</sup>

Cette association parvient à rassembler un grand nombre de retraités bénévoles, désireux de partager leur savoir-faire avec les générations suivantes. Cette initiation peut sans doute à son tour donner le goût du bénévolat chez les plus jeunes.

<sup>1</sup> L'Outil en main : initier les plus jeunes aux métiers manuels, *Ville de Pantin*, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/loutil-en-main-initier-les-jeunes-aux-metiers-manuels-et-du-patrimoine-4185-E>

<sup>2</sup> Notre projet associatif, *L'Outil en main*, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://www.loutilenmain.fr/notre-projet-associatif>

<sup>3</sup> *ibid*

## Le rhodoïd

Le rhodoïd, ou plus communément appelé papier transparent, est une matière plastique originellement composée d'acétate de cellulose. Créé aux alentours de 1917 par Rhône-Poulenc, un groupe pharmaceutique et chimique français, le rhodoïd a les propriétés d'être transparent et incombustible. De nos jours, un papier transparent fait à partir de polyester est utilisé pour l'impression. L'incombustibilité n'est alors plus garantie.<sup>1</sup> Il est nécessaire d'avoir un transparent adapté à l'imprimante, qu'elle soit laser ou jet d'encre. Ensuite, un papier transparent peut avoir des coloris différents. Il est notamment possible d'utiliser le bleu et le rouge pour faire ressortir certaines couleurs.

Pour illustrer ces données, j'ai réalisé une expérimentation en 2e année de DNMAde. L'artefact présenté est un extrait de livre, où dans le futur il n'y aurait plus assez de papier pour pouvoir imprimer dessus de façon aussi importante que maintenant. J'ai choisi de baser mon expérimentation sur le livre *Cradle to Cradle*. La solution était donc de superposer plusieurs paragraphes de textes les uns sur les autres afin de gagner de la place. Chaque paragraphe aurait une couleur différente et il faudrait utiliser un transparent coloré afin de ne voir qu'un seul paragraphe à la fois. J'ai choisi dans un premier temps de superposer deux paragraphes de couleur rouge et bleu. Pour lire le paragraphe rouge, il faudrait le superposer au transparent bleu et inversement, pour lire le paragraphe bleu il faudrait utiliser le filtre rouge. Cette expérimentation s'est révélée concluante, car

les deux paragraphes se distinguaient bien l'un de l'autre. J'ai choisi d'inclure des éléments similaires à celui-ci dans mon mémoire afin de faire participer le lecteur. En effet, superposer un transparent de couleur rouge ou bleue est nécessaire pour lire certaines citations ou observer certaines illustrations. Le lecteur n'est alors plus seulement spectateur, mais acteur de son expérience. S'il veut être capable de tout lire, il doit participer.

<sup>1</sup> Rhodoïd, *Wikipédia, l'encyclopédie libre* [en ligne], consultée le 18/12/2022 à partir de <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rhodo%C3%AFd>

## Le Service National Universel (SNU)

Le SNU est un dispositif proposé par la République française. Le SNU est une mission d'intérêt général qui "s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir [...] Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite."<sup>1</sup> Le volontaire doit alors participer aux actions de la structure de son choix durant 84 heures minimum et hors temps scolaire durant l'année qui suit le séjour de cohésion. Ce dispositif est assez flexible, car il est possible pour le volontaire de réaliser son SNU dans un rayon de 100 km autour de son domicile. Différentes missions sont possibles, le volontaire peut participer aux actions d'une structure locale chargée de service au public, une association par exemple. Il peut apporter son aide à un projet d'intérêt général ou bien initier son propre projet. Ce dispositif est possible dans les secteurs d'activités tels que la solidarité, la santé, l'éducation, la culture, le sport, l'environnement et le développement durable, la citoyenneté, la sécurité, la défense et la mémoire. Ce SNU est précédé d'un séjour de cohésion de deux semaines dans un autre département que son domicile. J'ai choisi cette étude de cas technique, car le Service National Universel

<sup>1</sup>Référentiel du tuteur, [en ligne], consulté le 02/12/2022 à partir de <https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2022/11/r-referentiel-mig-tuteur-398.pdf>

<sup>2</sup> Référentiel du tuteur, op.cit

<sup>3</sup> CHAUVIN-MADEIRA Paul, L'esprit néolibéral du Service national universel, *Quaderni*, 2021/2 (n° 103), p. 105-118., page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://www.cairn.info/revue-quaderni-2021-2-page-105.htm>

peut se dérouler au sein d'une association, et c'est une démarche totalement volontaire, car il n'y a aucune rétribution perçue.<sup>2</sup> Par la suite, le jeune peut choisir de continuer ou non son engagement, c'est donc une bonne initiation au bénévolat. En effet, durant sa mission, le jeune doit être encadré et pris en charge par un tuteur, chose qui n'est pas forcément faite lorsque l'on est simple bénévole. Le fait d'avoir un suivi permet alors de prendre ses marques, et d'avoir ensuite envie de poursuivre son engagement. Ce dispositif est cependant perçu comme «un projet néolibéral, entendu comme un mélange de libéralisme et de conservatisme, de promotion de la liberté individuelle face à l'État et d'un certain ordre moral dans la société.»<sup>3</sup>

J'ai choisi d'évoquer ce dispositif, car malgré les problèmes rencontrés actuellement, c'est une des manières mises en place par le gouvernement pour impliquer et engager la jeunesse de façon totalement volontaire et bénévole. La démarche étant assez récente, il y a l'espoir d'une possible amélioration pour les années à venir.

## Le Service Civique

Le Service Civique est un dispositif d'État qui repose "sur des mécanismes de gestion de l'investissement des personnes impliquées."<sup>1</sup> Il vise à inciter l'engagement citoyen des 16 à 25 ans, mais également le fait d'acquérir des compétences professionnelles. Cela consiste en une mission auprès d'un organisme pour une durée variable entre 6 et 12 mois. Le jeune a le choix de s'investir parmi les 11 000 organismes partenaires. Le service civique se réalise principalement en France, mais également en Europe et à l'étranger<sup>2</sup>. Selon la loi du 10 mars 2010, le service civique sert à "renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée"<sup>3</sup>. La motivation et le savoir-être semblent être les seuls prérequis pour adhérer à ce genre de mission. Le site précise que le service civique n'est ni un stage, ni du bénévolat ou même un emploi salarié, mais que c'est bien un engagement volontaire. En effet, le jeune volontaire perçoit une indemnité mensuelle de 601 euros, ce qui ne peut être considéré comme un salaire. En revanche, "Le Service Civique s'effectue exclusivement au sein d'organismes à but non lucratif ou de droit public qui en font la demande : associations, fondations, collectivités territoriales, établissements publics, services de l'État, syndicats, entreprises solidaires d'utilité sociale, etc."<sup>4</sup>. Ce sont des lieux où l'on retrouve le plus du bénévolat. Nous pouvons donc soumettre l'hypothèse qu'un tel engage-

ment suscite l'envie au volontaire de continuer à s'investir pour l'organisme dans lequel il a effectué sa mission. J'ai choisi cette étude de cas, car cela semble un moyen éthique de susciter la motivation chez un jeune pour s'investir dès ses 16 ans. La visibilité de l'engagement est également un des points forts de ce service civique.

<sup>1</sup> Le service civique, un dispositif de dé/re-construction des aspirations juvéniles, *OpenEdition Journals*, page consultée le 12/01/2023 à partir de <https://journals.openedition.org/formationemploi/8600>

<sup>2</sup> Accueil, *Service Civique*, page consultée le 02/12/2022 à partir de <https://www.service-civique.gouv.fr/>

<sup>3</sup> Comprendre le Service Civique, *Service Civique*, page consultée le 02/12/2022 à partir de <https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique/en-bref#0>

<sup>4</sup> ibid



# ÉTUDES D'ARTS

### Pourquoi valoriser le temps bénévole ?

Nous avons ici un podcast enregistré le 27 mai 2021 et produit par Guillaume Desjardins, un réalisateur de film chez Synchrones.tv, une entreprise qui réalise des vidéos en direct<sup>1</sup>. Il traite de la question de la valorisation du temps bénévole. On apprend que la seule métrique pour mesurer le bénévolat est le temps, afin d'estimer une production de valeur associative<sup>2</sup>. Le fait de valoriser le temps bénévole permet notamment de justifier la non-lucrativité de l'association, puisqu'il s'agit d'un travail non rémunéré. En revanche, ces déclarations de don de temps posent problèmes pour certains bénévoles car cela change la perception qu'ils ont de leur don. En effet, la frontière entre le bénévolat et le travail salarié devient alors floue et il peut perdre son caractère désintéressé. Bien que cette mesure du temps bénévole puisse poser un certain problème, cela reste un moyen concret et actuel de mettre en valeur le bénévolat.

Ce podcast est pertinent de par son côté pragmatique et contemporain. Il explique ce qui est actuellement proposé pour valoriser le travail bénévole, et ce serait peut-être à prendre en compte pour mon projet.

<sup>1</sup> Accueil, *Synchrones.tv*, page consultée le 14/01/2023 à partir de <https://synchrones.tv/>

<sup>2</sup> Pourquoi valoriser le temps bénévole ?, *Questions d'Assos*, écouté le 12/01/2023 à partir de <https://www.questions-asso.com/episodes/s01/episode2.html>

### Le design d'usage au service de l'innovation sociale

Nous évoquons ici une rencontre d'octobre 2022 entre LDV Studio Urbain, une "Agence de prospective urbaine et de conseil en stratégies et activation d'acteurs locaux en vue de la transformation de la ville"<sup>1</sup> et "Agnès Jolivet Chauveau, cofondatrice de La Formidable Armada, agence de design d'usage basée à Lyon."<sup>2</sup> Il n'est plus question d'utiliser la concertation pour établir un lien entre la ville et les habitants. Désormais, on place le design d'usage au service de l'innovation sociale. L'agence accompagne des temps collectifs, de dialogue et d'itération avec le public et sur diverses thématiques telles que des missions "de concertation pour l'aménagement des espaces publics, l'animation d'ateliers d'intelligence collective et d'évènements (séminaires, tables rondes) jusqu'à l'aménagement temporaire d'un espace public (Préfiguration d'usages, expérimentation urbaine, co-conception, etc.). Les thématiques abordées peuvent donc être très larges (densité urbaine, transition écologique, alimentation durable, les mobilités ou encore la gestion des déchets)."<sup>3</sup> L'agence se positionne en tant que facilitateur ou connecteur pour porter la vision de l'inclusivité. Afin de trouver des solutions réalistes, l'agence et le commanditaire se doivent d'être transparents et honnêtes avec les habitants. De façon concrète, les designers utilisent la mise en récit pour "réactiver des lieux de vie et pérenniser des coopérations entre tous les acteurs et actrices qui gravitent autour de ces derniers"<sup>4</sup>, mais ce n'est pas le seul outil. Tout le travail d'écoute et de dialogue fait en amont du projet est tout aussi important pour favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

Cette rencontre permet d'avoir des pistes d'outil pour mettre en place mon projet. Il est également important de garder en tête que le travail qui précède le projet est primordial pour établir une relation de confiance avec les différents acteurs.

<sup>1</sup> Accueil, *LDV Studio Urbain*, page consultée le 14/01/2023 à partir de <https://www.ldv-studiourbain.com/>

<sup>2</sup> Le design d'usage au service de l'innovation sociale, *Demain la ville*, page consultée le 14/01/2023 à partir de <https://www.demainlaville.com/le-design-dusage-au-service-de-linnovation-sociale/>

<sup>3</sup> *ibid*

<sup>4</sup> *ibid*

## Deux millions de bénévoles en moins : comment repenser l'engagement associatif ?

Cette étude de cas porte sur une émission de la radio France Inter diffusée le 12 mai 2022. Celle-ci fait état de la situation du bénévolat post-covid et Fabienne Sintès commence par dire que l'on "fait plus facilement du bénévolat direct et ponctuel", mais que "l'engagement associatif sur la longueur, celui qui nécessite du temps pour aller en réunion, pour se former, pour donner des heures, ça c'est de plus en plus dur"<sup>1</sup>. Il est dit qu'actuellement, le problème est que l'on demande aux bénévoles des compétences. Ceux-ci ont donc l'impression de toujours être au travail, et cela peut être un frein à l'engagement. Durant la crise du Covid, il y a eu une forte augmentation du bénévolat chez SOS Amitiés, mais ils en ont perdu deux millions depuis. Il y a des difficultés à passer à l'action car cela demande beaucoup de temps, malgré une forte envie d'agir de la part de la population. À la Croix Rouge, de nouvelles formes de bénévolat sont proposées où il est possible de s'engager à deux ou à trois afin de réduire le temps de travail. Alice, une bénévole aux Scouts de France de 25 ans, témoigne en tant que responsable adjointe des Scouts de sa ville. Elle précise qu'elle a beaucoup appris sur la gestion de projets, la prise de parole, les rencontres, etc. «Ça nous apporte autant que nous on apporte» dit-elle. Ensuite, il est dit que l'engagement a une approche assez inégalitaire, car c'est une question très culturelle, la motivation première évoquée ici étant l'expression de la citoyenneté et le fait d'appartenir et de participer à du commun. Depuis 2010, le service civique a été mis en place pour attester de l'envie d'agir pour les jeunes. En effet, il y a une forte attente de reconnaissance formalisée et notamment une reconnaissance des compétences. Il est suggé-

ré que les collectivités locales reconnaissent et valorisent les activités bénévoles afin de faciliter les prises de responsabilités. Actuellement, il y a un problème d'engagement et de renouvellement des dirigeants, car la société devient de plus en plus complexe et les responsabilités pèsent de plus en plus sur eux. Enfin, certains bénévoles sont présents depuis tellement longtemps qu'il peut parfois être compliqué pour les nouveaux bénévoles de s'intégrer et de définir leur rôle au sein de l'association. Cette émission m'a paru pertinente, car elle recueille divers témoignages récents de bénévoles, notamment chez SOS Amitiés, la Croix Rouge ou encore les Scouts de France. On accède ainsi aux ressentis des personnes qui s'investissent pour leur association, ceux-ci n'ayant pas d'écrits officiels pour les valider. Le fait que le manque de bénévoles soit si peu documenté par des chercheurs est déjà un problème à part entière, mais qui donne tout son sens à ma recherche.

<sup>1</sup> Deux millions de bénévoles en moins, comment repenser l'engagement associatif ?, *France Inter*, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-jeudi-12-mai-2022-6305338>





# LES PETITES CANTINES STRASBOURG

CLARA  
SCHWARTZ

L'entretien a été réalisé le 17 novembre 2022 en visioconférence car la personne interrogée était en arrêt maladie. J'ai donc interrogé Clara Schwartz, une des personnes qui s'occupe de la gestion des Petites Cantines Strasbourg, durant une trentaine de minutes. Tout était assez fluide et cordial car Clara a l'habitude de décrire l'association au public.

## **Pouvez-vous raconter votre parcours scolaire, professionnel, militant, bénévole ?**

Je vais commencer avec le parcours de Jessica. Elle est surtout du milieu de l'art, et elle a souvent été dans des associations. Avant les Petites Cantines, elle travaillait à Entraide Le Relais qui est une association située à la Montagne Verte. Elle avait travaillé là-bas et avait fait de la cuisine mais cela était trop social pour elle, elle souhaitait pouvoir moins assister les personnes. Aux Petites Cantines, on est vraiment là pour que les gens prennent leur place et apportent des projets. Personnellement, je viens de la restauration et j'ai fait un lycée hôtelier puis je me suis spécialisée en pâtisserie restaurant. Cela ne m'a pas plu, c'était vraiment très dur donc j'avais envie de me réorienter en pâtisserie boutique. C'est à ce moment-là que je suis tombée sur le poste aux Petites Cantines.

## **Quelles sont les origines des Petites Cantines à Strasbourg ?**

Il y a quatre ans, Stéphanie Grosjean, qui était la porteuse de projet, a découvert le projet des Petites Cantines à Lyon et qui a décidé de le lancer sur Strasbourg. Elle a donc cherché et trouvé du monde pour pouvoir monter une petite association, commencer à créer des cantines éphémères dans différents lieux à Strasbourg. Il y a trois ans, ils ont obtenu le local à la gare.

### **Quelles sont les activités des Petites Cantines ?**

Je vais commencer avec le parcours de Jessica. Elle est surtout du milieu de l'art, et elle a souvent été dans des associations. Avant les Petites Cantines, elle travaillait à Entraide Le Relais qui est une association située à la Montagne Verte. Elle avait travaillé là-bas et avait fait de la cuisine mais cela était trop social pour elle, elle souhaitait pouvoir moins assister les personnes. Aux Petites Cantines, on est vraiment là pour que les gens prennent leur place et apportent des projets. Personnellement, je viens de la restauration et j'ai fait un lycée hôtelier puis je me suis spécialisée en pâtisserie restaurant. Cela ne m'a pas plu, c'était vraiment très dur donc j'avais envie de me réorienter en pâtisserie boutique. C'est à ce moment-là que je suis tombée sur le poste aux Petites Cantines.

### **Votre association fonctionne-t-elle essentiellement grâce au bénévolat ?**

Nous sommes deux maîtresses de maison : je suis là depuis deux ans et Jessica est là depuis un an, et nous avons Rachel en CDD qui est chargée des projets et des partenariats depuis mars. Elle part à la fin d'année et nous allons rouvrir un recrutement aux alentours de janvier. Je pense qu'un fonctionnement avec uniquement des bénévoles pourrait fonctionner, mais sur une courte période. Je peux donner l'exemple des Petites Cantines à Vaise (Lyon) où ils n'ont pas eu de maîtresse de maison pendant trois mois, et ce n'était que des bénévoles qui s'en occupaient. Cela a marché mais les personnes ont dit "trois mois, pas plus" et je pense qu'à Strasbourg, ce serait similaire. Cela demande trop d'organisation et j'estime qu'il faut payer les gens pour que cela puisse fonctionner.

### **Avez-vous des bénévoles qui s'investissent beaucoup pour les Petites Cantines ? Qui participent aux Conseils d'Administration ?**

Oui, il y a douze personnes, toutes bénévoles, qui donnent de leur temps. Certaines tous les jours, certaines plusieurs fois par mois et sans eux cela ne pourrait pas non plus fonctionner. Il y a énormément de choses réalisées au niveau de la comptabilité, des fiches de paie. Nous avons une personne référente RH donc lorsque j'ai un arrêt maladie ou une formation, j'ai simplement à m'adresser à cette personne. Je suis reconnaissante de tout ce qu'ils font pour l'association.

### **Qui sont les bénévoles ? Pouvez-vous décrire leur parcours ? Selon vous, pourquoi s'engagent-ils ?**

Ce sont principalement des actifs, neuf personnes du conseil d'administration sur douze travaillent et ils ont entre 35 et 60 ans. Il y a un petit peu plus de femmes que d'hommes. Il y a cinq personnes qui sont vraiment très présentes et elles ont plutôt des postes à responsabilité ou sont à leur compte. A l'inverse, les personnes qui sont employées sont des personnes que l'on voit un peu moins souvent car ils osent peut-être moins prendre la parole et se positionner sur certaines missions. Les personnes qui s'engagent pour l'association sont convaincues par le projet et c'est une manière pour eux de faire en sorte que la société aille mieux. Je pense que l'on a tous et toutes envie de faire en sorte d'améliorer les choses, de soulager le quotidien de certaines personnes. La moitié des personnes du conseil d'administration n'osaient pas trop s'engager mais nous les avons incitées et j'ai l'impression que cela convient à tout le monde. Les autres ont dès le départ voulu s'engager donc cela fait un mélange des deux.

### **Que mettez-vous en place afin de motiver vos bénévoles ?**

On parlait donc du conseil d'administration. Et ensuite, on a une équipe relais qui va venir nous relayer Jessica et moi, par exemple lorsque l'on a besoin de deux jours de repos consécutifs ou des arrêts maladie. C'est un travail que nous avons commencé fin août, pour trouver les bonnes personnes. Nous avons créé un groupe whatsapp et un calendrier avec nos besoins. Nous sommes encore au début mais cela marche bien et cela demande du temps. Pour les motiver, on leur laisse la possibilité de proposer leur menu au moment de nous remplacer, cela plaît bien en général. Il était également question à un moment de leur offrir le repas. Certaines personnes acceptent, mais d'autres refusent. Sur le pôle communication, nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes qui pourraient tenir un peu plus ce rôle-là. C'est un peu fatigant car la communication c'est important et je trouve qu'avoir seulement des bénévoles là-dessus c'est vraiment bancal.

### **Selon vous, quel est le frein majeur à l'investissement de vos membres ?**

Je pense que c'est une histoire de temps : ça fait peur quand je fais des petites formations pour expliquer aux personnes qui vont nous remplacer comment cela fonctionne d'ouvrir une cantine. Lorsqu'à la fin je leur montre le calendrier avec des dates, j'ai déjà eu trois ou quatre personnes qui me disent "Je ne sais pas pas, je ne peux pas m'engager là, j'ai une vie bien chargée". Je pense qu'ils ne veulent pas trop s'imposer des rendez-vous car ils ont déjà une vie bien remplie. Ils ont peur que cela devienne envahissant, ou à l'inverse ils ont peur de ne pas réussir à honorer leurs rendez-vous.

### **Parmi les membres qui s'investissent peu, compensent-ils leur absence en payant leur repas à un prix plus élevé que la moyenne ?**

J'ai déjà eu en fin d'année des personnes du conseil d'administration ou des personnes qui ont des bons revenus qui me disent "je ne suis pas souvent là, c'est la fin d'année et ça me fait plaisir de faire un gros don" mais ce n'est pas un discours que j'ai souvent.

# LE ROSELAB-FABLAB TOULOUSE

## CLÉMENT MANIDREN

L'entretien a été réalisé le 9 décembre 2022 par téléphone. La personne interrogée est Clément Manidren, un ancien fabmanager du Roselab, un fablab à Toulouse récemment passé du statut de projet porté par une entreprise à association de préfiguration. Clément connaît très bien le Roselab et est à l'aise à l'oral car il fait visiter le lieu de façon quasi quotidienne à d'autres personnes intéressées. L'entretien a duré une vingtaine de minutes, Clément était rapide et concis de par son habitude à expliquer le fonctionnement du fablab au public.

### **Peux-tu présenter le Roselab ?**

Le Roselab, c'est un atelier de fabrication partagée donc un fablab. C'est un lieu ouvert à toutes et à tous pour deux choses, fabriquer par soi-même et fabriquer avec les autres. Dans ce lieu, on va avoir accès à des machines mais aussi à une communauté des gens qui ont un savoir-faire et qui veulent faire avec le Roselab. Les deux versions sont donc une première entre mars 2020 et septembre 2022 et après de octobre 2022 à aujourd'hui. La première version, c'était une entreprise qui portait le Roselab et maintenant depuis octobre 2022, c'est une association qui porte le Roselab.

### **Pourquoi avoir choisi le statut associatif plutôt qu'un autre ?**

Alors premièrement ça n'a pas vraiment été un choix mais à la base on voulait se lancer sur une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) sauf qu'à mettre en place c'est quand même plutôt long, c'est beaucoup d'administratif à faire et tout ce qu'il y a autour. On a choisi de prendre une association de préfiguration donc cela nous permettait de créer très rapidement une entité juridique qui rejoint souvent nos valeurs parce qu'il n'y a pas plus "faire ensemble" qu'une association et en fait ça nous laisse du temps pour créer notre SCIC, qui est vraiment à mi-chemin entre l'association et l'entreprise.



### **Avez-vous des difficultés depuis que vous êtes devenus une association ?**

On a eu une chance énorme c'était d'avoir une communauté autour de l'association avant que ce soit une association donc ça a été vraiment une chance qui fait que très très vite on a pu avoir des bénévoles. Il faut savoir que moi je suis tous les jours dans cette association, je suis bénévole parce que j'ai une sécurité qui s'appelle le chômage et qui fait que je peux me consacrer à monter correctement mon association avec Antoine, le président du Roselab, donc je suis bénévole au quotidien dans cette association. Etant donné qu'on est dans le faire-ensemble, grâce à notre communauté, on a pu très vite trouver des gens pour nous aider à tenir le Roselab quand Antoine et moi n'étions pas là, à répondre à certaines missions que nous ne pouvions pas assumer. On a eu cette chance d'avoir le public avant de monter l'association.

### **Le statut associatif est-il un statut définitif ?**

De notre côté non car comme je l'ai expliqué, on est une association de préfiguration donc après je ne sais pas si toi-même tu sais ce que c'est une association de préfiguration (non). ok donc une association de préfiguration, c'est une association qui a très peu de statuts. On a tous les statuts de la loi 1901 et on s'engage à ce que l'association ne dure pas longtemps pour ensuite partir sur un autre modèle.

### **Pourquoi es-tu bénévole actuellement ?**

Je suis bénévole au Roselab, mais j'aimerais très rapidement me resalarier mais ça on verra plus tard. Je suis bénévole au Rambot du Cactus et aussi au laboratoire organique de Lustrar qui est en fait un fablab dans les Hautes-Pyrénées. C'est déjà bien. Si je suis bénévole au Roselab spécifiquement, c'est car je fais mon ancien boulot qui consistait à accompagner des gens qui comptaient énormément sur nous pour leurs activités. Si on est passé tout de suite en association, c'était pour ne pas plomber ces personnes avec qui on travaillait au quotidien, pour trouver une solution très rapide. Et aussi, on était sur des valeurs que l'on partageait avec le statut associatif, qui est d'ailleurs temporaire. Je suis en train de créer mon futur travail qui est un travail à mon image. Pour être bénévole il faut se donner, il faut donner du sien et c'est exactement ce que je suis en train de faire. Dans le monde associatif, on rencontre des gens assez cools qui partagent des valeurs assez similaires aux miennes.

### **Y'a-t-il des bénévoles qui s'investissent beaucoup pour ce fablab ? Qui sont membres du conseil d'administration ou même du bureau ?**

Oui donc il y a déjà Antoine et moi qui faisons largement le travail d'une personne engagée à plein temps donc ça fait déjà deux personnes et même une troisième personne que l'on va bientôt recruter qui nous aide au quotidien. Après, il y a énormément d'adhérents du lieu qui tiennent le lieu quelques heures par semaine. Ils sont donc en train d'utiliser le lieu mais en même temps ils le tiennent c'est-à-dire que si une personne rentre dans le lieu, ils doivent leur faire faire une visite, prendre les informations et répondre le plus possible à leurs questions ou nous transmettre l'info pour qu'on puisse appeler cette personne. C'est très difficilement quantifiable mais on a tout de même régulièrement des personnes qui nous donnent quelques heures par semaine.

### **Selon toi, pourquoi s'engagent-ils ?**

Ce serait hypocrite de dire qu'ils le font juste parce qu'ils sont gentils car ils ont un vrai intérêt à le faire dans le sens où c'est vraiment du "faire ensemble". S'impliquer dans la communauté, ça apporte que du bon, ça nous permet de gagner du savoir-faire, ça nous permet aussi de rencontrer des gens, d'étoffer son carnet d'adresses. Nous en contrepartie, si un adhérent nous donne énormément de temps, on peut lui offrir des formations, on va le privilégier si on a un contrat. Il y a énormément de choses qu'on peut offrir en retour et en plus de ça, ce n'est pas que notre fablab à Antoine et moi, c'est aussi leur fablab à eux, le but étant qu'ils se sentent aussi comme chez eux.

### **Des adhérents sont-ils restés des clients et ne s'investissent pas ? Et quel est le frein majeur à leur investissement ?**

Étonnamment, je pensais que la plupart de nos adhérents, à part quelques-uns allaient prendre cette direction. Actuellement, on a plus de 80 adhérents effectifs et je pense que l'on va très vite en avoir des nouveaux, c'est-à-dire des gens qui n'ont toujours pas repris leur adhésion par rapport à avant mais on sait qu'ils vont revenir très vite, on va très rapidement dépasser la centaine d'adhérents. Pour la plupart, ils donnent du temps c'est assez agréable mais après il y a quand même toujours une partie de ce public qui réserve les machines, l'utilise et s'en va forcément donner du temps donc ça existe mais il y en a moins que ce que je pensais au début. Je pense que leur utilisation du lieu n'est pas assez conséquente pour avoir un intérêt à s'investir dedans et certains ne se sentent pas légitimes de tenir le lieu, de donner du temps. Je pense que ce sont les deux raisons principales.

## Ya-t-il des stratégies mises en place afin de motiver les bénévoles ?

Justement, on essaie de lancer différents projets et de faire des appels à bénévoles. Par exemple, on a une plate-forme qui est MaTermost sur laquelle tous nos adhérents sont inscrits et c'est une des conditions sinequanone pour utiliser le Roselab, c'est d'être au minimum inscrit sur cette plateforme et en fait de voir au moins les messages qui passent. Je pense que ça aide beaucoup, il y aurait beaucoup de personnes qui se seraient un peu désintéressées et qui finalement reçoivent une notification. Ils voient qu'un projet se lance et ils se disent "ah c'est cool" donc déjà avoir de la bonne communication à ce niveau-là ça aide énormément. Le fait de lancer des projets et aussi de diversifier les projets, ça aide les gens à se réunir. Là par exemple, nous avons une ancienne barmaid qui est arrivée et qui n'avait pas forcément l'idée de donner du temps. En ce moment ça tombe bien, on lance la création d'un bar commun au Roselab et elle nous a proposé son aide. On a discuté et on a vu comment elle pouvait s'implanter dans ce projet, alors que ce n'est pas quelque chose qu'elle aurait fait naturellement à la base.

« C'EST EXTRÊMEMENT VALORISANT  
L'ÊTRE À L'AIDE DES AUTRES LIEU »

## Quel est ton avis sur le bénévolat ?

Moi, j'ai quand même une très grosse expérience avec le bénévolat car par exemple, j'ai fait un service civique. C'est du bénévolat avant tout même s'il y a une rémunération, on est sur du bénévolat car c'est une mission où on s'engage à faire quelque chose sans être salarié. L'atout majeur du bénévolat, c'est la montée en compétences car on apprend énormément de choses et on rencontre énormément de gens passionnés parce qu'il faut être passionné pour être bénévole. En plus, c'est extrêmement valorisant d'aider les autres car pour les associations, on est souvent sur de l'intérêt collectif et donc voilà c'est vraiment ces atouts majeurs là que j'aime dans le bénévolat.

CREATIVE VINTAGE  
STRASBOURG  
JUSTINE  
STEHLI

L'entretien avec Justine s'est déroulé au téléphone le 19 décembre 2022 et durant 25 minutes. Il était intéressant de l'interroger en tant qu'ancienne bénévole, n'ayant actuellement plus de temps à consacrer à son association. La connaissant déjà, les échanges étaient plutôt informels.

## Peux-tu présenter ton parcours associatif ?

J'ai été engagée dans une association sportive pendant huit ans, c'est un club de handball qui organisait des compétitions, des assemblées et là je suis actuellement dans une association qui s'appelle Creative Vintage. J'y suis depuis environ deux ans et c'est une association d'une initiative citoyenne qui fait de la seconde main et de l'artisanat tout en incluant la dimension écologique. Elle intervient sur les thématiques du réemploi, du recyclage, du développement durable. Ils fonctionnent sur l'économie intelligente, sociale et solidaire. Ils se définissent comme ça. Leur objectif est de lutter contre l'épuisement des ressources. En faisant des ateliers, ils essaient de créer du lien social et de sensibiliser sur les matériaux qui sont utilisés. Ils essaient de transmettre des savoir-faire artisanaux et mettent en avant les artisans locaux.

## Comment te considères-tu ? Une bénévole, une membre, une adhérente... ?

Chez Creative Vintage, je suis "membre adhérente", ils appellent ça comme ça parce qu'en fait je m'engage occasionnellement quand ils font des ateliers, je participe aux assemblées et ils organisent aussi des "pots de bénévoles". Cela m'arrivait d'y aller de temps en temps et je les aidais pour créer des ateliers mais ce n'est pas vraiment le rôle de "membre adhérente".

## Quelles sont les raisons de ton engagement ?

Quand j'ai recherché mon stage de 1ère année de DNMAde, j'ai adhéré aux valeurs que Creative Vintage avait. Ils font du réemploi et participent avec plein de publics différents, les enfants et les adultes. Et moi ce qui m'intéressait vraiment là-dedans c'était de valoriser les objets qu'on a au quotidien et d'en refaire des choses utiles, c'était vraiment l'aspect Économie Sociale et Solidaire qu'ils avaient qui m'a donné envie de m'engager avec eux. Ils ont des subventions de la part de l'Etat.

### **Que faisais-tu là-bas ?**

Je participais principalement à l'aide pour les ateliers. Par exemple, je prenais des photos pour illustrer ce que je faisais, j'aidais à installer le matériel et à le transporter. J'aidais à concevoir de nouveaux ateliers, donc la phase de réflexion. J'essayais de rechercher avec eux les ateliers que l'on pouvait faire avec les objets qu'ils avaient récupérés. Pendant les pots de bénévoles, on discutait autour d'un verre de ce que l'on allait pouvoir organiser. En fait le rôle de bénévole chez Creative Vintage, c'est vraiment de participer et d'aider à la mise en place des ateliers, participer aux ateliers et être présent aux pots de bénévoles, c'est tout ce que l'association demande.

### **Pourquoi as-tu décidé d'arrêter de t'y investir ?**

Il y a deux raisons pour lesquelles j'ai arrêté de m'engager, c'est un petit peu par manque de temps étant donné que je suis dans des études qui me demandent beaucoup de temps. Les horaires des ateliers et les horaires des pots de bénévoles ne m'arrangent pas et je n'ai pas le temps d'aller à ces moments là. La deuxième raison, c'est parce que l'association est un peu trop loin de chez moi. Cela me freine dans mon engagement car dès qu'il y a un atelier ou un pot de bénévoles, il faut que je donne beaucoup de temps pour l'association. Concernant les horaires, même s'ils demandent souvent aux gens quels horaires les arrangent, ils ne sont pas adaptés à mon emploi du temps.

### **Es-tu tout de même restée membre de ton association ?**

Je suis encore membre de l'association et j'ai encore envie de m'engager. Dès que j'aurais un peu plus de temps, je m'engagerai car je sais qu'ils ont des projets en cours et cela me donnera beaucoup plus envie de m'engager quand d'autres choses seront faites.

### **Étais-tu indemnisée pour ton travail ?**

Non, mais à chaque atelier, j'avais le droit de rapporter l'objet que j'avais créé.

### **Les ateliers étaient-ils payants ?**

Cela dépend, des fois c'est payant, d'autres fois c'est à prix libre. Il y a aussi des fois où c'est l'organisation qui fait venir l'association qui règle les frais afin que ce soit gratuit au public. Comme je l'ai dit, ils reçoivent aussi des subventions de l'Etat.

### **L'association fonctionne-t-elle essentiellement grâce au bénévolat ?**

Non, l'association fonctionne beaucoup sur base salariale. Les personnes qui ont fondé l'association c'est Jeff et Lisa et ils sont salariés. Ils ont eu des services civiques qui sont par la suite devenus des salariés. L'association ne fonctionne pas sur le modèle du bénévolat car le bénévolat va surtout servir à demander si on a des objets chez nous ou récolter de la matière par le biais de quelqu'un et aider pour les ateliers. Mais s'il n'y a pas de bénévoles, ils arrivent très bien à s'en sortir, c'est de l'aide supplémentaire. Ils ont fait signer un contrat à tout le monde disant que l'on doit s'engager.

### **Selon toi, quel est le frein majeur à l'investissement de quelqu'un dans une association ?**

Je dirais comme moi, le manque de temps. En général, ce sont des personnes âgées qui s'engagent, ou des retraités car ils ont le temps de s'engager alors que les personnes qui travaillent ont moins le temps. Après, je ne sais pas si c'est réellement un frein car lorsqu'on a envie de s'engager, on prend le temps. Un autre frein pourrait être le manque de communication de la part de l'association et que les bénévoles ne sont pas assez relancés ou alors que l'association ne se projette pas dans le futur et qu'il n'y a pas assez de projets. Si l'association n'a pas assez de projets novateurs, je pense que c'est un frein à l'engagement car les personnes n'auront pas envie de s'engager si cela reste linéaire.

### **Est-ce que des personnes peuvent alors s'engager pour initier de nouveaux projets ?**

Oui, mais personnellement cela m'intéresse un peu moins. Le côté administratif et le fait de rechercher des partenaires ne m'attire pas, alors que d'autres bénévoles seraient plus intéressés. Chacun a son rôle. Mais le côté administratif, ce n'est pas du tout quelque chose qui me donne envie de m'engager.

### Qu'est-ce qui pourrait te donner envie de t'investir à nouveau dans cette association ?

Ce qui me donnerait envie de m'investir, ce serait de faire plus d'ateliers même si c'est peut-être dur à organiser. Ils devraient faire plus de moments avec les bénévoles, durant tout une après-midi où on discute autour d'une table où on fait des ateliers ou des prototypes. Je sais qu'ils ont déjà fait ça, mais pas assez et cela me donnerait envie de m'engager. C'est plus encourageant lorsqu'il y a plein de personnes présentes. Ils avaient un magasin éphémère aux Halles où ils proposaient des formations et c'est bien de nous apporter d'autres compétences. C'est hyper valorisant pour soi, en plus d'aider l'association.

## ANALYSE CROISÉE DES ENTRETIENS

A partir de ces trois entretiens, plusieurs constats ont pu être établis. Comme développé par Lionel Prouteau dans sa synthèse de recherche sur le bénévolat en 2017, les responsabilités reposent sur une minorité de membres. En effet, "Un peu moins de 29 % des adhérents associatifs indiquent qu'ils exercent des responsabilités dans une ou plusieurs associations, 17 % déclarant être membres d'un bureau."<sup>1</sup> Clément nous précise que "Oui donc il y a déjà Antoine et moi qui faisons largement le travail d'une personne engagée à plein temps donc ça fait déjà deux personnes et même une troisième personne que l'on va bientôt recruter qui nous aide au quotidien."

La plupart des membres d'une association considère ne pas avoir le temps nécessaire pour s'engager de façon durable et fréquente. On peut cependant supposer que le manque de temps ne soit pas la vraie raison, comme dit Justine : "Après, je ne sais pas si c'est réellement un frein car lorsqu'on a envie de s'engager, on prend le temps". Le fait que donner de son temps pour son association ne soit pas inscrit dans les priorités des membres révèle en réalité un manque d'envie et d'entrain. Il y a alors peut-être un manque d'accompagnement de la part des bénévoles déjà actifs et ceux qui sont initiateurs de projets. Une réflexion, sur une meilleure intégration et un meilleur accompagnement des nouveaux membres, se pose alors afin de leur donner envie de venir passer du temps à l'association.

<sup>1</sup> PROUTEAU Lionel, *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances*, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA

De plus, si certains membres ne s'investissent pas autant que d'autres, c'est qu'ils ne se sentent pas légitimes de participer à la gestion de l'association ou de proposer des projets. Clément énonce le fait que " leur utilisation du lieu n'est pas assez conséquente pour avoir un intérêt à s'investir dedans et certains ne se sentent pas légitimes de tenir le lieu, de donner du temps." Cela rejoint encore une fois l'idée qu'un meilleur accompagnement/encadrement pourrait inciter les personnes à revenir plus souvent. De nos jours et de manière générale, une personne a tendance à attendre quelque chose en retour quand elle donne.

Que ce soit de la reconnaissance, des avantages, une montée en compétences etc, Clément affirme : "Ce serait hypocrite de dire qu'ils le font juste parce qu'ils sont gentils car ils ont un vrai intérêt à le faire dans le sens où c'est vraiment du "faire ensemble". S'impliquer dans la communauté, ça apporte que du bon, ça nous permet de gagner du savoir-faire, ça nous permet aussi de rencontrer des gens, d'étoffer son carnet d'adresses." Pour motiver les bénévoles, certaines associations proposent des récompenses non pécuniaires comme ici des repas offerts, ou des formations gratuites. Aux Petites Cantines, "on leur laisse la possibilité de proposer leur menu au moment de nous remplacer, cela plaît bien en général. Il était également question à un moment de leur offrir le repas" et au Roselab "si un adhérent nous donne énormément de temps, on peut lui offrir des formations, on va le privilégier si on a un contrat. Il y a énormément de choses qu'on peut offrir en retour et en plus de ça, ce n'est pas que notre fablab à Antoine et moi, c'est aussi leur fablab à eux, le but étant qu'ils se sentent aussi comme chez eux."

Il semblerait qu'il soit important de mettre en avant le fait qu'être bénévole augmente les compétences de chacun et ses savoir-être/faire/vivre et de ce fait, l'estime de soi. Le bénévolat donne accès à des formations et permet de se démarquer par rapport aux autres dans le monde du travail. En effet, "pour de nombreux auteurs, l'activité bénévole rapporte un gain immédiat d'utilité, soit parce qu'elle correspond à un acte égoïste de consommation d'un bien normal privé, soit parce qu'elle relève d'un pur altruisme, et que le fait d'apporter son concours à la production d'un bien public est aussi une source de satisfaction instantanée. Pour d'autres, la rentabilité du bénévolat est réelle mais différée. Elle relève plutôt d'une logique d'investissement dans un capital humain du fait de

l'acquisition de compétences transférables ou dans un capital relationnel qui élargit son réseau de sociabilité. Ce capital immatériel est rentabilisé au travers d'un accès facilité à l'emploi ou sous forme d'une prime salariale. Il peut aussi n'être qu'un pur signal envoyé pour produire des effets de réputation."<sup>2</sup>

Un dernier point important ressorti dans les trois entretiens est qu'il y a des personnes salariées dans les associations ou qui souhaitent le devenir. Aux Petites Cantines, Clara nous explique qu'elle est elle-même salariée de l'association. Clément du Roselab est actuellement en train de créer son emploi et Justine a précisé que "l'association fonctionne beaucoup sur base salariale". A partir d'un certain degré, certains considèrent que le bénévolat n'est plus suffisant ou valable pour remplir des missions. Il est possible de citer Clara qui évoque la salarisation dans son entretien : "cela demande trop d'organisation et j'estime qu'il faut payer les gens pour que cela puisse fonctionner" et "la communication c'est important et je trouve qu'avoir seulement des bénévoles là-dessus c'est vraiment bancal". On retrouve cette idée dans la Sociologie du monde associatif écrite par Simon Cottin-Marx : "Pour décrire ce phénomène, Denis Bernardeau Moreau et Matthieu Hély parlent de "professionnalisation du bénévolat". Celle-ci "s'exprime notamment par la participation bénévole qui requiert de plus en plus de compétences du fait de l'exercice de responsabilités particulières (la vie associative demanderait ainsi davantage de compétences administratives, gestionnaires et juridiques"<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> BOUGARD, Jonathan, BRODATY, Thomas, EMOND, Céline, L'HORTY, Yannick, DU PARQUET, Loïc et PETIT, Pascale, 2014. Bénévolat et accès à l'emploi. Les enseignements d'une expérience contrôlée. *Revue économique*. 2014. Vol. 65, n° 1, pp. 47-69.

<sup>2</sup> COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, 1ère ed, Paris, La Découverte, 2019, 112p., page 79









Cet atelier a été testé une première fois fin novembre 2022 de manière assez quantitative et une seconde fois début janvier 2023, mais de manière plus qualitative, aux Petites Cantines de Strasbourg.

### Contexte

L'atelier outillé s'est déroulé aux Petites Cantines de Strasbourg, une association permettant de faire de la cuisine participative et de pouvoir manger à prix libre selon les possibilités de chacun. Comme expliqué dans l'entretien sociologique avec Clara Schwartz, les Petites Cantines est une association qui consiste à créer du lien social par le biais de la cuisine. Les adhérents viennent en amont du repas pour le préparer tous ensemble, et ils peuvent ainsi manger par la suite. On ne peut pas y manger sans avoir adhéré à l'association. En plus de cette activité principale, des animations ou des concerts sont organisés dans le but d'attirer des personnes.

J'ai trouvé ce partenaire assez facilement. En effet, nous avons déjà travaillé avec cette association en 2e année de cursus et j'avais eu l'occasion de partager mon sujet de mémoire lors d'un repas. Il m'a paru intéressant d'aller directement interroger les membres de l'association, en plus d'avoir au préalable interrogé une de leur responsable. C'était également une façon de connaître l'engagement de chacun au sein de l'association.



## Activité

Ce questionnaire, présenté sous forme de set de table, sert à obtenir des réponses à des questions de façon simple et sans pression. Les adhérents sont invités à prendre un temps lorsqu'ils le souhaitent durant le repas afin de répondre à ces questions. Cet atelier laisse les usagers en autonomie et laisse également la possibilité de ne pas répondre aux questions s'ils n'en ont pas l'envie. J'ai choisi de faire mon outil sous forme de set de table, afin de m'adapter au contexte des Petites Cantines. Les couleurs principales étant le rouge et le bleu, afin de garder une certaine cohérence avec les couleurs de mon mémoire. De plus, le rouge et le bleu, pouvant évoquer les couleurs de la "citoyenneté", ce choix graphique m'a paru pertinent. Le set de table est composé de quatre questions, à chaque fois accompagnées de brainstorming à compléter, images à entourer ou de cases à cocher :

Que vous évoque le bénévolat ?

Quelles activités correspondent le mieux aux raisons de votre présence aux Petites Cantines ?

A quelle fréquence venez-vous ?

Pourquoi ne venez-vous pas plus souvent ?

Prénom : \_\_\_\_\_ À Table !  
**QUE VOUS ÉVOQUE LE BÉNÉVOLAT ?** Aidez-moi en répondant  
*Notez quelques mots...* à ces questions !

**BÉNÉVOLAT**

**QUELLES ACTIVITÉS CORRESPONDENT LE MIEUX AUX RAISONS DE VOTRE PRÉSENCE AUX PETITES CANTINES ?**  
*Entourez deux images ou dessinez une activité...*

 SOCIABILISER	 MANGER	 FAIRE À MANGER / APPRENDRE	 GÉRER LES TÂCHES ADMINISTRATIVES
 PASSER LE TEMPS	 PROFITER D'UN REPAS À PRIX LIBRE		

**À QUELLE FRÉQUENCE VENEZ-VOUS ?**  
*Coloriez le nombre de fois que vous venez par semaine / mois / année (rayez les mentions inutiles)*

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

**POURQUOI NE VENEZ-VOUS PAS PLUS SOUVENT ?**

*Cochez une ou plusieurs cases...*

- Je manque de temps
- Je viens déjà suffisamment
- Je suis déjà engagé(e) dans une autre association
- Je n'ai pas envie de m'engager davantage
- Autre :

*Merci et bon appétit !*



## Matériel

Cet atelier nécessite peu de matériel. En effet, le questionnaire "set de table" et un stylo étaient suffisants, le but étant de ne pas encombrer la table durant le repas.

## Objectif

L'objectif de l'atelier est d'identifier les idées que des personnes se font du bénévolat et de l'association. Cet atelier, prenant la forme d'une série de quatre questions assez simples, sert à déterminer ce que le mot "bénévolat" peut évoquer, ce pour quoi les membres de l'association des Petites Cantines viennent, à quelle fréquence, et s'ils ne viennent pas fréquemment, quelle en est la raison.

## Déroulement

L'atelier s'est déroulé un vendredi soir aux Petites Cantines de Strasbourg. J'avais été invitée à venir ce jour spécialement, car un anniversaire était fêté : il y avait donc un grand nombre de personnes attendues. Accompagnée de deux collègues de classe, nous avons mis la table et avons pris soin de placer les "sets de table" sous les assiettes. Une fois que tout le monde était à table, je me suis levée pour expliquer aux personnes qui j'étais et leur indiquer qu'ils avaient un set de table un peu spécial. J'avais pris soin de demander à la maîtresse de maison si je pouvais parler au début du repas. Celle-ci m'a donc aidée à calmer la salle et j'ai pu expliquer ce qu'ils avaient en dessous de leur assiette. Chacun a donc pris un temps, au moment qu'il souhaitait, pour répondre aux questions posées. J'ai alors pu obtenir une vingtaine de réponses durant la soirée.

## Documentation

Ce moment a uniquement été photographié, les sets de table servant déjà de support d'analyse. Chaque questionnaire a été pris par la suite en photo.

## Résultats & Analyse

20 questionnaires ont donc été remplis de façon complète ou partielle. En croisant les réponses pour chaque question, il a ainsi été possible d'identifier ce qui revenait le plus. En réponse à la question "Que vous évoque le bénévolat ?", cinq mots principaux apparaissent le plus fréquemment parmi la quarantaine de mots énoncés. Les mots "partage", "rencontre", "solidarité", "entraide" et "aide" sont des termes évoqués à plusieurs reprises par les adhérents. Nous pouvons en déduire que le bénévolat est principalement associé au "don de soi", une notion également écrite par certaines personnes. Quelques préoccupations individuelles sont tout de même ressorties, on retrouve par exemple "bonne action", "oser", "thérapie", "temps libre" ou encore "passer du temps avec d'autres". Cela concorde avec les écrits déjà existants qui admettent deux raisons principales de l'engagement des bénévoles au sein des associations : être utile aux autres et trouver un certain intérêt personnel.

Concernant la question évoquant les raisons de leur présence, manger, faire à manger/apprendre et sociabiliser se sont nettement distingués des autres réponses. Les personnes qui viennent aux Petites Cantines choisissent donc de venir avec un objectif bien précis, ce qui est en cohérence avec l'essence même de l'association qui propose des activités précises.

En général, les personnes ont répondu qu'elles venaient environ deux fois par mois. Il y a tout de même six personnes ayant répondu venir une ou plusieurs fois par semaine, c'est un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire. Lorsqu'il a été demandé pourquoi ils ne venaient pas plus souvent, le manque de temps a été coché en grande majorité. La deuxième raison la plus cochée a été "je n'ai pas envie de m'engager davantage". Les personnes n'ont pas envie de s'engager davantage, mais pourquoi n'ont-elles pas envie ? N'ont-elles pas tissé de liens sociaux assez forts pour leur donner envie de revenir plus souvent ? N'ont-elles tout simplement pas la motivation nécessaire à un tel engagement ? Ne sont-elles pas suffisamment convaincues par le projet ? Ne trouvent-elles pas leur place ? Veulent-elles simplement "profiter du système" ? L'envie n'est cependant pas toujours quelque chose qui a besoin d'être justifié, c'est notamment ce que j'ai ressenti lors de mon atelier.

Une deuxième séance semblait donc nécessaire pour répondre à ces interrogations. Lors de cette deuxième séance, seulement quatre personnes ont été interrogées, le set de table étant un prétexte pour commencer une discussion. Les échanges ont été beaucoup moins formels et cela a permis aux personnes de s'exprimer plus librement et de façon plus spontanée. Un réel dialogue a été établi durant une dizaine de minutes avec chaque personne.





### Ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné

La quasi-totalité des questionnaires a été remplie lors de la première séance. En revanche, certaines personnes n'ont pas répondu à l'intégralité des questions posées. L'idée d'animer l'atelier durant le repas était une solution pour avoir beaucoup de monde rassemblé, mais cela ne permettait pas forcément d'aller voir les personnes une à une, car chacun était assis en train de manger. Il me paraissait délicat de me déplacer autour de la table durant le repas. Certaines personnes étaient réticentes à l'idée de répondre à mes questions et la majorité des personnes ayant répondu n'ont pas souhaité écrire leur prénom. Peut-être que cela relève d'une forme de méfiance ? De peur d'être jugées en fonction de ce qu'elles répondaient ? Il est possible que je n'aie pas assez bien présenté mon sujet et l'intérêt de mon outil.

La deuxième séance s'est mieux passée car, ayant pris conscience de mes erreurs ou de mes manquements la première fois, j'ai tenté de ne pas aborder la discussion de la même façon. J'ai d'abord pris part aux discussions avant d'aborder mon sujet.

### Présentation des résultats à l'équipe

Dans une seconde partie, j'ai discuté des résultats avec une des deux maîtresses de maison de l'association. Je lui ai exposé les tendances qui s'étaient dessinées pour chaque réponse. Clara m'a confirmé ce qui est ressorti de cet atelier. Le mot "solidarité" l'a cependant interpellée : "solidarité ça me fait penser à caritatif, mais ça peut être vaste en fait, ça peut être le fait d'être solidaire entre vous". Concernant le résultat selon lequel la majorité des membres viennent environ deux fois par mois, elle m'a répondu "Oui ça me semble cohérent".

Je lui ai parlé du fait que les personnes ne s'investissent pas davantage pour l'association en grande majorité par manque de temps. Mais je me suis posé les questions suivantes : manquent-elles réellement de temps ? Ou ont-elles un a priori sur la charge de travail ? Pensent-elles que cela leur prendrait beaucoup plus de temps que ce que cela leur prendrait réellement ? Y a-t-il une peur de prendre des responsabilités ? Clara m'a informé que le "rendez-vous des curieux" était organisé tous les premiers jeudi du mois. Jessica, la deuxième maîtresse de maison, organise son "apéro grignoti" habituel. Durant ce temps-là, un administrateur/administratrice s'occupe d'accueillir les nouveaux adhérents et de répondre aux questions des plus intéressés. Ils prennent également un temps pour expliquer les différents postes et là où ils auraient besoin d'aide. De plus, des formations de cinq heures de "maîtres et maîtresses de maison d'un jour" sont organisées une fois par mois. "On y explique ce que c'est de tenir une cantine". Ils sont en perpétuelle recherche de bénévoles pour aider en cuisine, tenir des stands extérieurs lors d'événements, pour faire des petits travaux dans le local etc.





### Livres et revues

ABRASSART Christophe, et al, Le design social : une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal, dans : *Lien Social et Politiques*, 2015, (n°73), p.117-138

COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, 1ère ed, Paris, La Découverte, 2019, 112p.

SPURK Jan, II. Dans quelle société vivons-nous ? De l'individualisme sériel, dans : , *Quel avenir pour la sociologie ? : Quête de sens et compréhension du monde social*. sous la direction de SPURK Jan. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Intervention philosophique », 2006, p. 25-63.

JAEGER Marcel, Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations, *Vie sociale*, 2017/3 (n° 19), p. 13-25.

CARREL Marion, Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation, *Vie sociale*, 2017/3 (n° 19), p. 27-34.

THORON Sylvie, Au fondement de l'altruisme : le lien comme fin. Pour un changement de perspective en économie comportementale, *Revue de philosophie économique*, 2017/1 (Vol. 18), p. 117-139.

DORTIER Jean-François, Peut-on motiver autrui ?, dans : , *La motivation*. OUVRAGE COLLECTIF. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque », 2017, p. 34-36.

BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? , *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25-32.

MOUCHARD Daniel. Politique délibérative et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage. In: *Politix*, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. Démocratie et délibération, sous la direction de Loïc Blondiaux et Yves Sintomer. p. 125-145.

### Rapports

PROUTEAU Lionel, *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances*, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA.



